

# La Vie économique

Plateforme de politique économique

97<sup>e</sup> année | Septembre 2024 | Frs. 12.–

Dossier

## Enfin un accord de libre-échange avec l'Inde



### ENTRETIEN

La cheffe du Seco révèle ce qui a fait avancer les négociations avec l'Inde

### ÉCLAIRAGE

École inclusive: pour ou contre?

### AMÉRIQUE LATINE

Des matières premières très convoitées

### INFOGRAPHIE

Quelles sont les filières les plus prisées?



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,  
de la formation et de la recherche DEFR  
**Secrétariat d'Etat à l'économie SECO**



## Soudain, tout est allé très vite



Gaëtan Bally, Keystone

La conclusion de cet accord marque un jalon dans la politique économique extérieure de la Suisse.

**S**eize ans après le début des négociations, l'Inde et la Suisse ont conclu un accord de libre-échange après «un véritable marathon avec un sprint final», comme le commentent Regula Kienholz et Markus Schlagenhof du Secrétariat d'État à l'économie (Seco) dans l'article introductif de ce numéro.

La conclusion de cet accord marque un jalon dans la politique économique extérieure de la Suisse. Comment y est-on parvenu? La plus grande ouverture aux échanges commerciaux dont fait preuve le gouvernement indien depuis peu a évidemment joué un rôle décisif. Toutefois, comme le révèle la directrice du Seco Helene Budliger Artieda dans notre entretien, c'est un petit mot griffonné sur un bout de papier qui a finalement fait avancer les négociations. L'idée notée sur ce papier a donné lieu à un engagement que l'on ne retrouve dans aucun autre accord de libre-échange: les États de l'AELE (la Norvège, l'Islande, le Liechtenstein et la Suisse) s'engagent à investir 100 milliards de dollars en Inde en l'espace de 15 ans, pour ainsi créer un million d'emplois.

Pritam Banerjee, professeur à l'Indian Institute of Foreign Trade à New Delhi, est d'avis que cette disposition a apporté l'équilibre tant recherché entre des partenaires inégaux. En contrepartie, l'Inde a accordé aux pays de l'AELE de très importantes réduc-

tions de droits de douane: ceux sur les montres, qui s'élèvent actuellement à 22%, seront entièrement supprimés au cours des prochaines années.

L'Inde est un pays de contrastes. Selon P. Banerjee, en parité de pouvoir d'achat, environ 60 millions d'Indiens et d'Indiennes sur une population totale de 1,4 milliard d'habitants ont un niveau de vie comparable à la moyenne italienne, tandis qu'ils sont près de 200 millions à vivre avec moins de 2,15 dollars par jour.

Shrey Kapoor, collaborateur scientifique à l'Université de Bâle, souligne quant à lui que le gouvernement indien fait un grand écart géopolitique. En effet, l'Inde cherche à la fois à coopérer économiquement avec la Chine et à renforcer ses partenariats stratégiques avec les États-Unis, le Japon ou l'Australie afin de contrebalancer l'influence de la Chine.

L'accord de libre-échange entrera en vigueur probablement à l'automne 2025. Le processus de ratification interne à la Suisse est déjà en cours au Parlement.

Nous vous souhaitons une lecture inspirante.

Guido Barsuglia et Nicole Tesar  
Rédaction en chef



## Dossier

# Enfin un accord de libre-échange avec l'Inde

### 6 Un véritable marathon, avec un sprint final

Regula Kienholz, Markus Schlagenhof, Seco

### 10 «Tout le monde était convaincu que l'accord de libre-échange avec l'Inde était dans l'impasse»

Entretien avec Helene Budliger Artieda, Seco

### 16 Libre-échange: la perspective indienne

Pritam Banerjee, Indian Institute of Foreign Trade

### 20 Entre Orient et Occident, le grand écart géopolitique de l'Inde

Shrey Kapoor, Université de Bâle

### 24 Petites histoires de la grande amitié helvético-indienne

Jean-Baptiste Délèze, DFAE, Fabienne Weber, Seco

### 28 Avec l'Inde, un accord jeune, mais né déjà vieux

Prise de position d'Isolda Agazzi, Alliance Sud

### 29 Un signal fort envoyé au monde entier

Prise de position de Stefan Brupbacher, Swissmem

### 30 Commerce mondial: les premiers arrivés sont les mieux servis

Reto Föllmi, Université de Saint-Gall, David Torun, University of California

### 35 Les accords commerciaux, des contrats de partenariat très élaborés

Simon Wüthrich-Bovet, AELE



## Rubriques

# Filières d'études, matières premières et journalisme de qualité

### INFOGRAPHIE

- 40 Choix de la filière d'études: les sciences humaines en perte de vitesse

### ÉCLAIRAGE

- 42 École inclusive: pour ou contre?

Beatrix Eugster, Université de Saint-Gall

### SCIENCE ÉCONOMIQUE

- 44 Le SJES fête ses 160 ans: une rétrospective des sciences économiques suisses

Marius Brühlhart, Kateryna Dashevskya, Université de Lausanne

### AMÉRIQUE LATINE

- 48 Des matières premières «vertes» pour atteindre l'objectif zéro net

Martina Bietenhader, Johannes Rühl, Seco

### IMMOBILIER

- 52 Pénurie de logements: des communes touristiques réagissent

Gabriel Weick, ARE

### INFRASTRUCTURES

- 55 Mesures d'accompagnement du Léman Express: les enseignements d'un audit transfrontalier

Vincent Kaufmann, Alexis Gumy, EPFL, Frédéric Varone, Maria Masood Dechevrens, Bruno Reix, Cour des comptes de Genève



### TECHNOLOGIE

- 59 Prédire l'avenir grâce aux données des moteurs de recherche

Yavuz Karagök, Comco

### MÉDIAS

- 62 «Le journalisme de qualité repose sur un solide savoir-faire»

Entretien avec Judith Wittwer, Süddeutsche Zeitung

- 66 Articles les plus lus

- 67 Prochainement/Impressum



# Un véritable marathon, avec un sprint final

Il aura fallu seize ans pour arriver à conclure l'accord de libre-échange avec l'Inde. C'est dans la dernière ligne droite que les négociations se sont soudain accélérées.

Regula Kienholz, Markus Schlagenhof, Seco

On a coutume de dire qu'il ne faut jamais désespérer. Néanmoins, rares sont ceux qui ont cru jusqu'au bout que la Suisse et les autres pays membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE) parviendraient à conclure l'accord de libre-échange (ALE) négocié avec l'Inde, tant les pourparlers, engagés en 2008, se sont éternisés.

Fin 2013 déjà, les négociations avaient semblé sur le point d'aboutir, mais il n'a finalement pas été possible de régler les derniers points en suspens avant les élections législatives indiennes de 2014. Une nouvelle intensification des discussions en 2016 et 2017 n'a pas permis non plus de mener le processus à son terme.

## La lumière au bout du tunnel

Toutefois, après seize années entrecoupées de pauses parfois longues, l'entente laborieusement négociée a pu être scellée: au terme d'une phase finale de grande intensité, comprenant quatre nouveaux cycles de négociations (sur 21 au total), maintes discussions à haut niveau, d'innombrables vidéoconférences, des sessions de travail à des heures tardives et le week-end ainsi que des concertations à tous les échelons jusqu'à quelques jours avant la signature, l'accord de partenariat commercial et économique (APCE) avec l'Inde a enfin vu le jour.

Qu'est-ce qui explique ce dénouement soudain? En résumé, on peut dire qu'il tient en partie à une évolu-

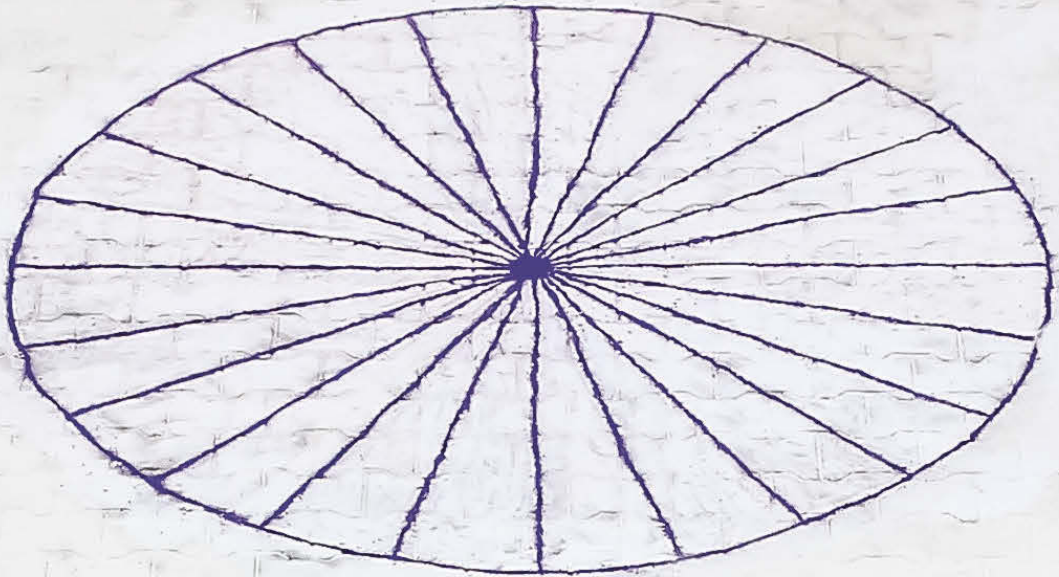
tion du gouvernement indien vers une plus grande ouverture aux échanges, laquelle s'était déjà traduite par un accord avec les Émirats arabes unis et un premier accord partiel avec l'Australie en 2022. À cette époque, l'Inde avait aussi entamé des négociations avec le Royaume-Uni et relancé celles précédemment engagées avec l'Union européenne (UE). C'est dans ce climat favorable que, finalement, l'AELE a aussi eu une possibilité de faire progresser les négociations avec l'Inde.

Un pas décisif pour le succès des négociations a été accompli à l'automne 2022, lors d'une visite en Inde du conseiller fédéral Guy Parmelin qui, accompagné d'une délégation d'éminents représentants des milieux économiques et scientifiques, a pu établir de bons rapports personnels avec son homologue indien Piyush Goyal. Grâce à de nombreux autres contacts engagés ensuite par le conseiller fédéral Guy Parmelin et la secrétaire d'État Helene Budliger Artieda au niveau politique, il a été possible de convaincre l'Inde de l'intérêt d'une nouvelle intensification des négociations avec l'AELE, en faisant valoir le pragmatisme de cette dernière et la perspective d'une clôture des négociations dans un bref délai.

## Un moment propice

Ces démarches ont été d'autant moins aisées que l'AELE était en concurrence avec le Royaume-Uni, l'UE et le Canada, qui sollicitaient aussi le temps,

Les États membres de l'AELE entendent investir 100 milliards de dollars en Inde au cours des 15 prochaines années.



l'attention et les ressources limitées de l'équipe de négociation indienne. Pourtant, à la surprise générale, l'AELE s'est finalement imposée. Sa délégation a été la seule à pouvoir conclure les négociations avant la tenue des élections en Inde, en signant l'APCE le 10 mars. Il est vrai que le moment était propice car, du fait de l'échéance électorale du printemps 2024, il était très important que le gouvernement indien, en particulier le ministre du commerce, puisse justifier de résultats concrets avec la signature d'au moins l'un des accords de libre-échange annoncés.

Si l'AELE a pu l'emporter sur ses « concurrents », c'est aussi parce qu'elle avait un avantage de départ : quand elle a engagé les discussions techniques avec l'Inde, au printemps 2023, les négociations menées au fil des quinze années antérieures avaient déjà permis d'avancer et de finaliser divers chapitres. Les deux parties se sont donc rapidement accordées sur les autres sujets cruciaux à traiter en priorité, à savoir la circulation des marchandises, y compris les règles d'origine, ainsi que les services et la propriété intellectuelle. Elles ont également rouvert le chapitre sur le commerce et le développement durable, dont les dispositions, datant de 2013, n'étaient plus d'actualité, et celui consacré à la facilitation des échanges.

Globalement pragmatique, l'approche a consisté à se concentrer sur l'essentiel et sur la faisabilité. Il en a résulté un accord qui ne correspond pas en tous points aux normes actuelles en la matière, puisque les parties ont par exemple laissé de côté l'habituel volet sur le commerce électronique. En revanche, l'AELE ayant une bonne longueur d'avance, notamment par rapport à l'UE, qui avait repris à zéro ses négociations avec l'Inde en 2022, elle a pu faire porter ses efforts sur l'obtention d'un résultat optimal dans les domaines importants restés en suspens.

## Plein accès au marché pour les marchandises

De fait, le résultat est à la hauteur des attentes : dès l'entrée en vigueur de l'accord, 94,7%<sup>1</sup> des exportations actuelles de marchandises depuis la Suisse à destination de l'Inde bénéficieront d'allègements douaniers, pour certains à l'expiration de périodes transitoires.

De son côté, la Suisse octroie à l'Inde un accès au marché en franchise douanière contractuellement garanti pour les produits industriels<sup>2</sup>. Ses concessions pour les importations de produits agricoles indiens s'inspirent d'accords de libre-échange déjà existants et s'inscrivent dans le cadre de sa politique agricole. Les protections douanières applicables aux produits sensibles (tels que la viande, les produits laitiers, les céréales, les oléagineux, les fruits et légumes de saison, ainsi que le vin et le sucre) demeurent inchangées.

L'accord apporte aussi une série d'améliorations pour le commerce des services, en relevant par exemple la part maximale admise des capitaux étrangers dans les secteurs de la banque et de l'assurance ou encore en autorisant les séjours allant jusqu'à trois mois pour le personnel suisse chargé de l'installation et de l'entretien de machines en Inde. Il permet par ailleurs des avancées dans le domaine des droits de propriété intellectuelle, notamment au niveau de la sécurité juridique, des procédures en matière de brevets et de la protection du «Swissness» (appellation «Suisse» et croix qui la symbolise), d'une grande importance pour de nombreux secteurs dont l'horlogerie, l'alimentation et les cosmétiques. En outre, l'accord ne restreint pas l'accès aux médicaments en Inde.

Enfin, et c'est là aussi une réussite pour l'AELE, il s'agit du premier accord de libre-échange conclu par l'Inde où figure un chapitre complet avec des engagements juridiquement contraignants concernant le commerce et le développement durable.

## Promotion des investissements en Inde

Pour arriver à conclure les négociations, il a fallu convaincre l'Inde du profit qu'elle tirerait aussi de l'ALE. Celui-ci ne lui apportant qu'une faible valeur ajoutée dans divers domaines, notamment la circulation des marchandises, elle en attendait aussi qu'il favorise une intensification des investissements réalisés sur son sol par les États de l'AELE. Par conséquent, les deux parties sont convenues d'intégrer un chapitre sur la promotion des investissements et la coopération. C'est ce qui a conféré un avantage décisif à l'AELE et lui a permis de remporter la «compéti-

1 Par rapport à la valeur des marchandises entre 2018 et 2023, sans l'or.

2 Depuis le début de l'année 2024, la Suisse ne prélève plus de droits de douane à l'importation des produits industriels, quel que soit leur pays d'origine, mais elle peut les réintroduire, si elle le souhaite. Toutefois, ce ne sera pas possible pour les importations en provenance d'Inde, car l'accord conclu exclut l'application de droits de douane.



tion» pour la signature d'un accord de libre-échange avec l'Inde.

Selon l'objectif fixé conjointement, il est prévu des investissements supplémentaires d'un montant de 100 milliards de dollars de la part des États de l'AELE dans les quinze ans à venir, ce qui doit permettre de créer un million d'emplois dans le pays. Dans cette optique, les États de l'AELE se sont engagés à promouvoir les investissements en Inde, qui doit pour sa part veiller à créer ou à préserver un climat propice aux investissements et à établir un «bureau AELE» chargé d'épauler les entreprises dans leurs projets d'investissement.

Dans le cas où cet objectif ne serait pas atteint, l'Inde pourrait suspendre les concessions accordées en matière de circulation des marchandises de manière transitoire et proportionnée, mais au plus tôt vingt ans après l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange, si elle considérait que les États de l'AELE n'ont pas rempli leurs engagements.

De telles dispositions, inédites dans le contexte d'un ALE, se sont avérées indispensables pour la conclusion des négociations. Elles ont été définies et convenues en l'espace de quelques semaines lors de la phase finale, ô combien déterminante. Il a fallu beaucoup de créativité, de persévérance et de flexibilité, ainsi qu'une bonne dose de courage, pour avancer ainsi en terrain inconnu.

## Un jalon dans la politique économique extérieure

On peut avoir l'assurance que cet accord commercial imprimera aux relations économiques bilatérales entre la Suisse et l'Inde l'élan nécessaire pour la réalisation d'objectifs aussi ambitieux. En définitive, l'APCE est un ALE de vaste portée, qui sert les intérêts de l'économie suisse: il améliore l'accès au marché tout en apportant davantage de sécurité juridique dans les relations économiques de la Suisse avec l'Inde, notamment en matière de propriété intellectuelle ou dans le domaine des services. Par ailleurs, il dote la Suisse d'un avantage concurrentiel, au moins pour un temps, par rapport à l'UE, au Royaume-Uni et aux États-Unis.

La conclusion de cet accord marque un jalon dans la politique économique extérieure de la Suisse, qui a su pour cela trouver des solutions innovantes et courageuses, en pouvant compter sur la mobilisation de nombreux acteurs, à tous les niveaux techniques et politiques, à l'appui des négociations. Au final, le mérite revient aussi à l'ensemble des membres de l'équipe de négociation, qui ont réussi à établir une relation personnelle avec leurs homologues et à mener ainsi à bien leur tâche, qui repose notamment sur le contact humain.



**Regula Kienholz**

Collaboratrice scientifique, secteur Accords de libre-échange/AELE, Secrétariat d'État à l'économie (Seco), Berne



**Markus Schlagenhof**

Ambassadeur et chef du centre de prestations Commerce mondial, Secrétariat d'État à l'économie (Seco), Berne (jusqu'en août 2024)

# «Tout le monde était convaincu que l'accord de libre-échange avec l'Inde était dans l'impasse»

C'est fait, l'accord avec l'Inde est signé. La secrétaire d'État Helene Budliger Artieda révèle comment un petit mot griffonné sur un bout de papier a fait avancer les négociations et ce qu'elle répond aux voix qui critiquent l'accord.

Entretien: Guido Barsuglia, La Vie économique

**Madame Budliger Artieda, qu'est-ce qui vous a le plus marquée lorsque vous avez foulé le sol indien pour la première fois?**

C'était il y a 20 ans, en tant que cheffe des ressources du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), je rendais visite à nos représentations extérieures. Je me suis tout de suite sentie à l'aise dans ce chaos organisé: les klaxons retentissaient de toute part, tout était bariolé, cela m'a plu.

**Les négociations avec l'Inde ont repris juste après votre prise de fonction à la tête du Secrétariat d'État à l'économie (Seco), en août 2022. Pure coïncidence?**

J'ai été contactée par l'ambassadeur de Suisse en Inde peu avant de prendre mes fonctions au Seco. À l'époque, j'étais encore ambassadrice en Thaïlande. Mon confrère m'a dit: «Helene, une fenêtre d'opportunité s'ouvre, le Seco doit passer à l'action maintenant. L'Inde vient de conclure un accord de libre-échange avec les Émirats arabes unis. Le gouvernement du premier ministre Modi bouge».

**C'est alors que vous êtes entrée en action.**

Je connais bien l'ambassadeur Ralf Heckner qui est en poste à Delhi. Je ne suis pas sûre qu'il m'aurait contactée avant que je prenne mes fonctions de directrice du Seco si cela n'avait pas été le cas. Je suis donc arrivée avec cette opportunité pour la Suisse «dans ma besace» lors de mon premier jour au Seco.

Mais la proposition n'a pas rencontré un enthousiasme débordant car cela faisait trop longtemps qu'on échouait à conclure un accord.

**Quelle a été l'étape suivante?**

Elle est intervenue en septembre 2022, alors que je représentais le conseiller fédéral Guy Parmelin à la réunion des ministres du commerce du G20, en Indonésie. C'est là que j'ai rencontré le ministre indien du commerce Piyush Goyal pour la première fois.

**Avez-vous dit à Monsieur Goyal: «C'est le moment de conclure notre accord!»?**

Bien sûr que non; d'abord parce que je ne suis pas ministre et ensuite parce que j'étais une nouvelle venue dans l'arène. Je l'ai approché lors d'une excursion en bateau organisée par l'Indonésie, notre pays hôte, au moment du coucher de soleil. Après m'être présentée poliment, je lui ai fait comprendre que j'espérais que nos pays concluraient un accord de libre-échange. Malgré un accueil mitigé, j'ai senti que Monsieur Goyal était très engagé et communiquait sans ambages, comme moi. J'ai pensé qu'une certaine alchimie interpersonnelle pourrait peut-être faire avancer les choses.

**Quand les négociations ont-elles repris?**

Quelques mois après le sommet du G20, j'ai eu une discussion informelle de deux heures avec Monsieur Goyal, à Delhi. À la fin de cette discussion ponctuée



La secrétaire d'État Helene Budliger Artieda dans son bureau à Berne: «Ce serait trop demander à un accord de libre-échange d'aborder des questions touchant à des dimensions sociales, culturelles ou religieuses.»

de petits accros, le ministre a exprimé le souhait de rencontrer l'industrie pharmaceutique suisse. Trois semaines plus tard, j'ai frappé à la porte de son bureau en compagnie de représentants de ce secteur. Ça l'a surpris et convaincu de notre détermination.

**N'est-ce pas précisément l'industrie pharmaceutique suisse qui s'est montrée jusqu'à la fin très sceptique face à l'accord?**

C'est l'avantage de la Suisse: nous connaissons parfaitement nos intérêts offensifs. L'industrie pharmaceutique étant l'un de nos principaux contribuables et notre championne en matière d'exportation, il était évident que nous ne ferions rien qui puisse l'affaiblir. Il était important pour moi d'établir une relation de confiance avec le secteur privé afin qu'il n'ait pas le sentiment que nous tenions un double discours, selon que nous échangeons avec lui ou avec Dehli. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes souvent rendus en Inde avec des représentants de l'économie qui ont ainsi pu entendre les attentes de l'Inde de première main, participer aux échanges et voir à quel point les négociations étaient difficiles.

**Les négociations ont abouti un peu plus d'un an après votre première rencontre avec Monsieur Goyal. Comment avez-vous fait pour démarrer ainsi sur les chapeaux de roues et entraîner tout le monde dans votre sillage?**

Il n'y a pas de recette miracle. J'essaye de donner l'exemple et je m'engage personnellement. Personne n'attendait de moi que je parvienne à un accord. Tout le monde était convaincu que l'accord de libre-échange avec l'Inde était dans l'impasse. Cela étant, les négociations ont avant tout été le fruit d'un travail d'équipe.

**Comme c'est le cas pour la quasi-totalité des accords de libre-échange, la Suisse a de nouveau négocié aux côtés de la Norvège, de l'Islande et du Liechtenstein, les trois autres États de l'Association européenne de libre-échange (AELE). Quel a été votre rôle, en tant que secrétaire d'État, dans un projet de cette envergure?**

Tout le monde y a mis du sien. Quand nous avons besoin d'un mot de la hiérarchie, Guy Parmelin était

là. Le négociateur en chef Markus Schlagenhof, son équipe et la quasi-totalité de l'administration fédérale ont participé activement au processus. Le ministre de l'économie norvégien s'est déplacé trois fois en Inde. Et ce qui a été déterminant en fin de compte, c'est le fait que les associations économiques et les entreprises suisses concernées ont elles aussi mis la main à la pâte. J'ai plutôt bien réussi à mobiliser les parties prenantes.

«Tout le monde y a mis du sien. Quand nous avons besoin d'un mot de la hiérarchie, Guy Parmelin était là.»

**Pays le plus peuplé du monde, l'Inde compte 155 fois plus d'habitants que la Suisse. A-t-elle joué de cette différence de taille dans les négociations?**

Oui, et à de nombreuses reprises: plus il y avait de monde dans la salle, plus Monsieur Goyal insistait sur l'importance du marché indien et de ses perspectives, précisant que l'Inde affiche un taux de croissance de quelque 7%.

**Attardons-nous justement sur les perspectives de l'Inde: quelle plus-value l'Inde peut-elle tirer de l'accord alors que, en 2024, la Suisse a supprimé les droits de douane sur les importations de produits industriels pour tous les pays du monde?**

Il a fallu du temps pour mettre en balance ce que l'Inde avait à gagner. Nous avons d'abord proposé une approche classique commerce de marchandises contre commerce de marchandises et services contre services. Mais nous étions bien loin de satisfaire les attentes de l'Inde, ne serait-ce qu'à cause de la différence de taille des marchés, avec 1,4 milliard d'habitants pour l'Inde contre 15 millions pour les États de l'AELE. Notre troisième proposition portait sur un approfondissement de la collaboration dans le domaine de la recherche et de l'innovation, mais

l'Inde n'est pas non plus entrée en matière sur celle-ci. En fin de compte, nous avons trouvé un accord sur le chapitre consacré aux investissements.

**Dans ce chapitre, les États de l'AELE se sont engagés à investir 100 milliards de dollars en Inde au cours des 15 prochaines années et, ce faisant, à créer un million d'emplois. C'est une clause inédite dans un accord de libre-échange. Qui en a eu l'idée?**

C'est moi qui l'ai proposée. Je n'ai pas arrêté de réfléchir à ce que je pouvais mettre sur la table. À un moment donné, j'ai griffonné cette idée sur un bout de papier, sans l'accompagner de chiffres concrets. Des emplois, c'est bien entendu ce dont l'Inde a besoin, du fait de sa jeune population.

**C'est aussi là que s'est opéré le tournant des négociations. Cependant, le Seco ne peut pas forcer les entreprises à investir en Inde.**

Ces investissements se feront bien entendu sur une base volontaire. C'est la raison pour laquelle j'ai consulté les entreprises et les associations économiques à deux reprises en leur disant que mes équipes de négociation me confiaient n'avoir jamais été aussi proches de conclure un accord. Nous pouvions désormais emprunter une nouvelle voie grâce au chapitre sur les investissements. D'après nos calculs, nous devrions pouvoir atteindre les objectifs fixés d'ici 15 ans.

**Que se passera-t-il si les États de l'AELE n'arrivent pas à réaliser cet objectif ambitieux?**

Nous avons 15 ans devant nous. Si nous n'y parvenons pas, une procédure de cinq ans en plusieurs étapes s'enclenchera, à l'issue de laquelle l'Inde pourra lever de manière unilatérale et temporaire une partie des préférences tarifaires accordées. Ce qu'il faut retenir, c'est que le seul risque que nous courons est de nous retrouver dans 20 ans là où nous sommes aujourd'hui. En contrepartie, nous avons l'avantage d'être en tête de cordée par rapport aux autres pays. C'est un aspect intéressant, qui nous donne une longueur d'avance sur les autres, sachant que nos entreprises sont actuellement aux prises avec un franc fort, que notre principal marché d'exportation – l'Allemagne – est en perte de vitesse et que le commerce mondial traverse des turbulences géopolitiques.





La secrétaire d'État Helene Budliger Artieda et le ministre indien du commerce Piyush Goyal se sont rencontrés à Delhi trois mois avant la fin des négociations.

**L'industrie horlogère suisse se montre très satisfaite par l'accord. Le droit de douane de 22% sera entièrement supprimé d'ici sept ans. Quelles sont les autres branches qui tirent un avantage concurrentiel comparable par rapport aux acteurs étrangers?**

Globalement, l'accord réduit ou supprime les droits de douane pour environ 95% de nos exportations à destination de l'Inde. Cela représente des économies annuelles de quelque 167 millions de francs pour les exportateurs suisses. J'ai aussi porté une attention particulière à l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux qui doit actuellement faire face à des droits de douane pouvant atteindre près de 30%. Nous ne sommes cependant pas parvenus à tirer le maximum pour tous les secteurs économiques suisses.

**Pouvez-vous nous donner un exemple?**

Le secteur de l'agriculture, à savoir les produits laitiers, est extrêmement sensible en Inde. Normalement, je marque des points en faisant remarquer qu'en Suisse, une ferme avec un cheptel de 50 vaches laitières fait déjà figure de grosse exploitation. Mais

cet argument a laissé Monsieur Goyal de marbre. Il a répondu, à raison, que l'Inde comptait dans ses coopératives laitières bon nombre d'exploitations de très petite taille, gérées bien souvent par des femmes seules possédant trois vaches pour tout bétail.

**L'accord entraînera-t-il une augmentation de la main-d'œuvre indienne sur le marché du travail suisse?**

Non, car l'accès au marché du travail suisse n'a pas fait partie des négociations. Dans ce domaine, ce sont les contingents pour les travailleurs des États tiers qui s'appliquent, et ceux-ci ne peuvent pas être adaptés aussi facilement. Les concessions accordées à l'Inde respectent les limites imposées par notre cadre légal. On peut citer par exemple la facilitation de l'obtention d'un visa d'entrée pour certains voyages d'affaires.

**Les droits de la propriété intellectuelle ont fait l'objet de longues négociations. De toute évidence, un compromis a été trouvé. Qu'apporte-t-il à la Suisse?**

La sécurité juridique. C'était le point le plus important des négociations. J'ai répété à maintes reprises

à Monsieur Goyal que je n'étais pas prête à faire de compromis sur ce terrain; cela reviendrait à lui demander de renoncer à protéger le secteur agricole indien. La propriété intellectuelle, c'est notre locomotive: notre économie repose sur des idées innovantes, pas seulement dans le domaine pharmaceutique, et c'est grâce à elles que nous nous sommes enrichis.

**L'Inde, qui se définit elle-même comme la «pharmacie des pauvres», est le premier pays producteur de médicaments génériques au monde. L'accord change-t-il la donne dans ce domaine et aura-t-il un impact sur l'accès de la population indienne aux génériques?**

Non, l'accord ne change absolument rien dans ce domaine.

**Des voix critiques dénoncent le système de caste ou les problèmes environnementaux de l'Inde. Que leur répondez-vous?**

Il ne faut pas s'imaginer que la Suisse peut changer l'Inde. Le pays est souverain et n'apprécie guère de se faire sermonner par les pays occidentaux. Dans le chapitre consacré au commerce et au développement durable, nous avons intégré des thèmes qui sont en lien avec le commerce, comme le climat, la biodiversité ou le marché du travail. Ce serait trop demander à un accord de libre-échange d'aborder des questions touchant à des dimensions sociales, culturelles ou religieuses. Il ne faudrait pas nous surestimer en exigeant de l'Inde ce que plusieurs

générations n'ont pas obtenu au sein même de la société indienne.

**Il n'y aura donc pas de «changement par le commerce»?**

Cette approche n'a pas produit les résultats espérés en Occident. Il n'est pas question de baisser les bras pour autant, car le libre-échange a fait ses preuves dans la lutte contre la pauvreté.

**Les blocs géopolitiques continuent à gagner en importance. L'accord de libre-échange avec l'Inde compromet-il le projet d'actualisation de l'accord avec la Chine?**

Je crois au contraire qu'il existe une concurrence saine entre les pays: la signature d'un accord avec un pays peut faciliter la conclusion d'autres accords.

**Avec quel pays la Suisse conclura-t-elle son 36<sup>e</sup> accord de libre-échange?**

Il y a plusieurs candidats en lice, mais j'espère que ce sera avec les États du Mercosur. Il est cependant difficile de se prononcer sur ce que l'avenir nous réserve.

**La signature de l'accord de libre-échange entre l'AELE et l'Inde le 10 mars 2024 n'est pas la dernière étape du parcours. Quand l'accord entrera-t-il en vigueur?**

La procédure de ratification interne de la Suisse au Parlement est déjà en cours. Si tout se déroule sans accroc, l'accord devrait entrer en vigueur à l'automne 2025.

## Helene Budliger Artieda

Helene Budliger Artieda (59 ans) dirige le Secrétariat d'État à l'économie (Seco) depuis août 2022. Elle a débuté sa carrière à 20 ans comme assistante au Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) et a travaillé pendant 15 ans dans différents pays. Après avoir obtenu un MBA en Colombie, elle a pris la tête

de la Direction des ressources du DFAE et est devenue ambassadrice de Suisse auprès de l'Afrique du Sud puis de la Thaïlande, avant d'être nommée secrétaire d'État. Fort d'une équipe d'environ 800 collaborateurs, le Seco est le centre de compétence de la Confédération pour les questions de politique économique.

# Ne manquez rien! Suivez-nous sur X et LinkedIn



# Libre-échange: la perspective indienne

L'économie indienne connaît une croissance rapide. Pour sortir ses millions d'habitants de la pauvreté, le pays doit trouver un équilibre entre la libéralisation de son commerce et ses priorités de développement.

---

Pritam Banerjee, Indian Institute of Foreign Trade

L'Inde entend s'intégrer davantage dans l'économie mondiale en concluant des accords de libre-échange. Sa stratégie dans ce domaine n'a cessé d'évoluer au cours des trois dernières décennies. L'Inde a négocié ses premiers accords de libre-échange avec des pays voisins d'Asie du Sud à la fin des années 1990 et au début des années 2000. Ceux-ci portaient exclusivement sur la réduction des droits de douane pour les marchandises.

Une deuxième phase a débuté au milieu des années 2000. Dans le cadre de sa politique «Look East», l'Inde a conclu des accords de libre-échange avec Singapour, la Malaisie, le Japon, la Corée et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean), dont font notamment partie l'Indonésie, le Vietnam et la Thaïlande. Plus ambitieux que les précédents, ces accords comprenaient notamment des dispositions relatives à l'échange de services et aux obstacles techniques au commerce.

## D'importants accords remis en cause

Après cette deuxième phase, l'Inde a lancé des négociations avec l'Union européenne (UE) et le «Partenariat régional économique global» (RCEP) qui représente la plus grande zone de libre-échange du monde et comprend, outre les États de l'Asean, la Chine, le Japon, la Corée du Sud, l'Australie et la Nouvelle-Zé-

lande. Ces négociations n'ont cependant pas abouti. Les négociations avec l'UE se sont grippées en raison de différences fondamentales entre les deux parties; quant aux négociations avec le RCEP, l'Inde a décidé de s'en retirer parce qu'elle était réticente à l'idée de conclure un accord de libre-échange incluant la Chine.

Pendant une troisième phase débutant en 2018/2019, l'Inde a signé des accords de libre-échange avec les Émirats arabes unis (en 2022) et l'Association européenne de libre-échange (AELE, en 2024), qui inclut l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse. Une première partie de l'accord entre l'Inde et l'Australie («early harvest») a également été finalisée et est entrée en vigueur en 2022.

Actuellement, l'Inde négocie avec le Royaume-Uni, l'UE, Oman et le Pérou, tout en s'employant à finaliser son accord avec l'Australie. Ces accords de «dernière génération» sont beaucoup plus complets et vont plus loin que les précédents: outre les marchandises, les services et les obstacles techniques au commerce, ils couvrent également le commerce électronique, des questions sociales et environnementales ainsi que la facilitation des échanges commerciaux.

L'Inde est en outre engagée dans le Cadre économique Indo-Pacifique pour la prospérité (Indo-Pacific Economic Framework for Prosperity, IPEF). Les membres de l'IPEF, dont les États-Unis, ont conclu des accords spécifiques visant à renforcer leurs



Aujourd'hui encore, la majorité des habitants disposent de faibles revenus en Inde. Une femme dans le bidonville de Dharavi, à Mumbai.



chaînes d'approvisionnement et à promouvoir les énergies propres et l'économie équitable. Bien qu'il ne s'agisse pas d'accords de libre-échange au sens traditionnel, ces accords devraient gagner en importance à l'avenir car ils permettent à des pays partageant les mêmes vues d'élaborer des normes et des règles communes.

## La perspective indienne

L'Inde est un pays de contrastes. En parité de pouvoir d'achat, environ 60 millions d'Indiens sur un total de 1,4 milliard ont un niveau de vie comparable à la moyenne italienne (membre du G7 et du G20, l'Italie est une des principales économies européennes), tandis que près de 200 millions de personnes vivent en Inde avec moins de 2,15 dollars par jour, soit la moitié des personnes vivant sous le seuil de pauvreté en Afrique subsaharienne. Bien que le pays compte un très grand nombre de personnes appartenant à toutes les catégories de revenus, la grande majorité des Indiens dispose encore aujourd'hui de faibles revenus.

Selon le magazine américain «Fortune», l'Inde abrite le siège de huit des plus grandes entreprises du monde en termes de chiffre d'affaires et compte plus de 600 entreprises réalisant un chiffre d'affaires de près de 100 millions de dollars. Le pays recense en outre environ 7 millions de micro-entreprises dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 0,6 million de dollars, la plupart d'entre elles générant moins de 0,3 million de dollars, sans compter les millions d'entreprises individuelles informelles présentes dans le pays.

L'Inde est une démocratie ouverte et transparente dans laquelle des groupes d'intérêts font valoir depuis longtemps leurs revendications aux différents niveaux de l'État. Toute décision politique implique donc inévitablement une pesée des intérêts. Aucun autre pays en développement ne présente une telle diversité de niveaux de revenus et de capacités industrielles tout en étant un État démocratique fédéral.

Les responsables politiques indiens doivent se demander précisément quels sont les secteurs économiques particulièrement affectés par l'ouverture commerciale. En effet, certains secteurs comptent

un grand nombre de micro-entreprises ou de travailleurs issus de milieux socio-économiques défavorisés, tandis que, de son côté, un secteur économique peut être politiquement sensible car il est extrêmement important pour une province. Cette complexité pousse l'Inde à protéger au moins 15% à 20% de ses positions tarifaires douanières lors des négociations. Autrement dit, les responsables politiques indiens ne sont pas foncièrement protectionnistes mais pragmatiques.

Les dirigeants politiques doivent également donner la priorité aux besoins de l'Inde en matière de santé publique. S'agissant des droits de propriété intellectuelle, ils doivent s'opposer aux tentatives des entreprises pharmaceutiques de prolonger la durée de protection des brevets afin que la population la moins aisée puisse continuer à avoir accès aux médicaments. En outre, l'Inde doit veiller à ce que ses partenaires n'abusent pas des réglementations environnementales et du travail à des fins protectionnistes. En bref, conclure un accord avec l'Inde suppose que les négociateurs comprennent et sachent apprécier la complexité sans égale de ce pays.

## Inde-AELE: un bon équilibre

Dans ce contexte, l'Accord de partenariat commercial et économique (APCE) entre l'Inde et l'AELE représente une avancée remarquable et devrait être considéré comme un modèle pour les accords de libre-échange entre les grands pays en développement et les riches nations industrielles. Les droits de douane des pays industrialisés étant très bas, les accords de libre-échange n'apportent généralement pas une grande valeur ajoutée aux exportateurs de biens des pays en développement. La Suisse a par exemple supprimé les droits de douane sur les produits industriels en 2024.

L'accord passé entre l'Inde et l'AELE établit toutefois un équilibre entre les réductions de tarifs douaniers accordées par l'Inde et l'engagement des pays industrialisés riches en faveur des investissements et de la création d'emplois à long terme. En dépit des critiques sur l'efficacité concrète de cet engagement, il s'agit sans doute d'une innovation majeure.

Forte de quelque 42 millions d'étudiants formés au niveau tertiaire, l'Inde comptera probablement le



plus grand nombre de travailleurs hautement qualifiés du monde d'ici 2040, tandis que les économies plus prospères d'Europe et d'Amérique du Nord manquent de plus en plus de main-d'œuvre qualifiée en raison du vieillissement de leur population.

L'APCE conclu avec l'Inde permet aux entreprises des pays de l'AELE d'accéder au réservoir de main-d'œuvre spécialisée du pays, notamment dans le domaine des services numériques. D'autres engagements pris dans le cadre de cet accord faciliteront par exemple certains voyages d'affaires dans les pays de l'AELE et l'entrée du personnel de maintenance indien dans ces pays.

À l'avenir, l'Inde s'emploiera également à conclure des accords de libre-échange avec l'UE, le Royaume-Uni et l'Union économique eurasiatique, qui comprend notamment la Russie, le Kazakhstan et l'Ar-

ménie. Elle cherchera probablement aussi à signer des accords de libre-échange avec les pays membres du RCEP et de l'Accord global et progressif pour le partenariat transpacifique (CPTPP) avec lesquels elle n'a pas encore passé d'accord, ce qui lui permettra d'étendre son réseau de libre-échange à l'ensemble de l'Europe et à l'Asie, hormis la Chine.

Une autre priorité de l'Inde sera de conclure des accords de libre-échange avec des pays d'Afrique et d'Amérique du Sud, tout en tenant compte des aspects particulièrement sensibles décrits précédemment. Face à la montée des tensions géopolitiques et à la tendance croissante à privilégier les liens commerciaux et d'investissement avec des alliés géopolitiques, de nouveaux accords tels que l'IPEF avec les États-Unis et l'Australie sont également susceptibles de gagner en importance.



**Pritam Banerjee**

Professeur et responsable du  
Centre for WTO Studies, Indian  
Institute of Foreign Trade (IIFT),  
New Dehli

# Entre Orient et Occident, le grand écart géopolitique de l'Inde

Depuis l'indépendance du pays en 1947, la politique indienne n'a cessé de se réinventer. Retour sur l'histoire du pays le plus peuplé du monde, en plein essor économique.

Shrey Kapoor, Université de Bâle

«Plus grande démocratie du monde», «allié naturel de l'Occident» et, de plus en plus souvent, «partenaire commercial important», telles sont les expressions souvent utilisées pour qualifier l'Inde, dont le rôle sur la scène mondiale est toutefois bien plus complexe. Depuis 1947, année de son indépendance, l'ancienne colonie britannique suit une politique d'autonomie stratégique, souvent à rebours des attentes occidentales.

De Jawaharlal Nehru, le premier Premier ministre de la jeune nation indépendante, à la politique nationaliste hindoue de Narendra Modi en passant par la libéralisation économique du tournant du siècle, l'engagement indien sur la scène économique et politique mondiale n'a cessé d'évoluer au fil de l'histoire. Le pays a toujours oscillé entre ouverture économique et protection de ses intérêts, entre rapprochement occidental et relations avec les régimes autoritaires; cet exercice d'équilibriste reste d'actualité aujourd'hui et influence la place de l'Inde dans le monde.

## 1947-1991: autosuffisance et neutralité

À partir de l'indépendance de 1947, Jawaharlal Nehru a inscrit deux principes au cœur de la politique économique et extérieure de son pays: l'autosuffisance et l'indépendance vis-à-vis des blocs. Avec l'Égypte et l'ancienne Yougoslavie, l'Inde a ainsi fait partie des «non-alignés», ces pays qui entendaient rester neutres en période de guerre froide. Du point de vue économique, ces deux grandes orienta-

tions se sont traduites par une stratégie de substitution des importations (caractérisée par des droits de douane élevés et des quotas stricts pour les importations) et un contrôle étatique marqué des industries clés comme celles de l'acier, de la construction mécanique, de la chimie ou de la production automobile. L'objectif était de disposer d'une vaste assise industrielle et de limiter les importations.

De cette manière, le pays a essayé de conserver son indépendance politique durant la guerre froide. Ce «non-interventionnisme» a permis à l'Inde de se tenir à l'écart des conflits internationaux et de se concentrer sur ses objectifs de développement, mais aussi de ne pas être impliquée dans les rivalités des superpuissances. Face aux enjeux économiques des années 1980 – un endettement élevé, une forte inflation et un déficit commercial croissant – le pays a toutefois revu sa copie et inauguré une ère de réformes économiques et d'ouverture aux marchés internationaux.

## 1991-2014: ouverture au monde

Confrontée en 1991 à une grave crise de sa balance des paiements, l'Inde a été contrainte de donner une nouvelle orientation à sa politique économique. À l'époque, le pays se trouve au bord de la faillite financière et doit demander de l'aide au Fonds économique mondial (FMI). Sous la houlette du ministre des finances de l'époque, Manmohan Singh, qui deviendra Premier ministre par la suite, l'Inde se lance dans de vastes réformes économiques placées sous





Des relations complexes: l'Inde cherche certes à coopérer économiquement avec la Chine, mais elle s'emploie en même temps à contrebalancer la puissance du pays.

le signe de la libéralisation des échanges, de l'ouverture aux investissements étrangers et de la dérégulation de différents secteurs, comme les télécommunications, le transport aérien ou les assurances.

Ces réformes déploient des effets considérables: la contribution du pays au commerce mondial et les investissements étrangers directs augmentent fortement; l'Inde vit dans les années 2000 une croissance économique accélérée, avec des taux de plus de 8% (voir illustration page 22). Cette libéralisation s'accompagne cependant d'un certain nombre de défis: elle rend l'Inde plus vulnérable aux chocs économiques mondiaux et renforce les inégalités socioéconomiques, sans compter que l'urbanisation rapide et la restructuration économique se traduisent par des tensions sociales et des disparités régionales importantes, comme le fossé qui se creuse toujours plus entre les centres informatiques prospères comme Bangalore et les régions rurales laissées-pour-compte.

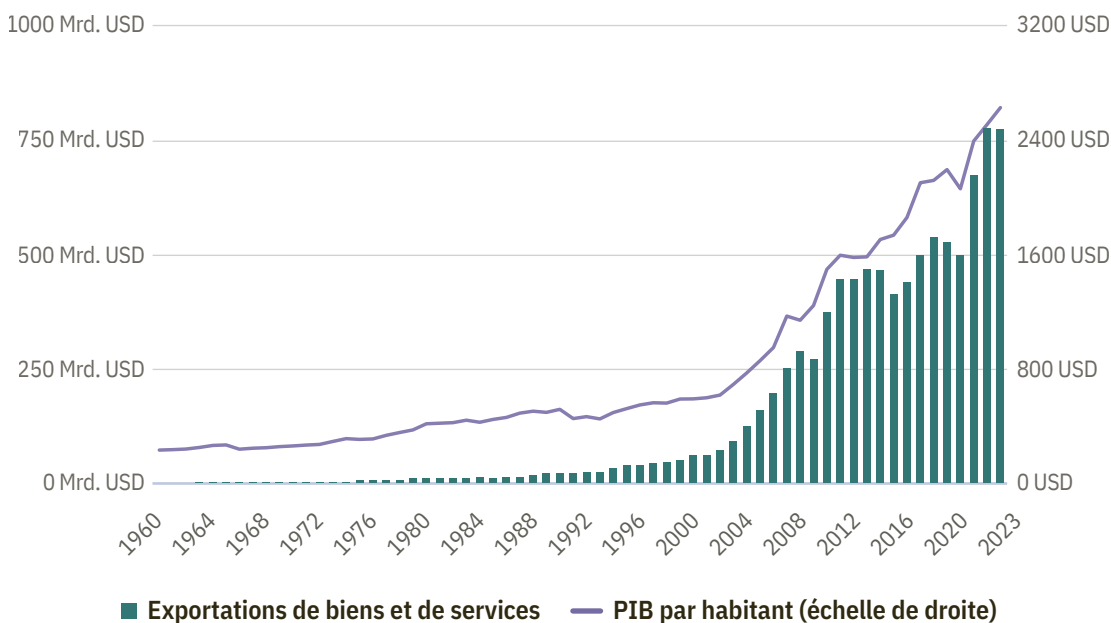
La libéralisation économique indienne a eu un vaste impact géopolitique: l'intégration de l'Inde dans l'économie mondiale a renforcé ses liens avec l'Occident, notamment avec les États-Unis. Les deux pays ont par

exemple signé un accord nucléaire en 2008, symbole de la réorientation claire de l'Inde en matière de politique étrangère. Officiellement puissance nucléaire depuis 1974, le pays est devenu progressivement un allié stratégique du monde occidental.

## Le nationalisme autoritaire de Modi

La victoire de Narendra Modi aux élections de 2014 a marqué l'entrée de la politique économique et étrangère de l'Inde dans une nouvelle ère. D'une part, le gouvernement, sous la houlette du parti conservateur de droite BJP, a adopté une position nationaliste et lancé des initiatives comme «Make in India», afin de renforcer la production et l'emploi nationaux et de réduire les importations. D'autre part, Modi a renforcé la libéralisation en créant notamment des zones économiques spéciales en vue de doper les investissements et les exportations. Il s'agit de zones franches, dans lesquelles les entreprises ont libre accès au marché intérieur indien et profitent d'allègements fiscaux temporaires et d'autres règles dérogatoires.

## L'essor économique indien (1960-2023)



Source: Banque mondiale / La Vie économique

Ces mesures ont porté leurs fruits: la croissance économique est ainsi passée de 4,5% en moyenne dans les années 2000 à 2013 à 5,76% en moyenne entre 2014 et 2022. La politique de Modi est toutefois controversée: on lui reproche d'exproprier la population, d'assouplir les normes environnementales et les normes du travail, mais aussi de favoriser certains magnats de l'industrie, comme Gautam Adani, et de privilégier quelques grands groupes, ce qui, selon les mêmes voix critiques, revient à fausser la concurrence, à favoriser la création de monopoles et à faire bénéficier seulement une petite élite de la prospérité.

## Un contreponds à la Chine

Tandis que, durant la période de libéralisation économique du début des années 2000, l'Inde s'est rapprochée de l'Occident, sa stratégie géopolitique est devenue plus complexe depuis l'arrivée de Modi. L'intégration dans l'économie mondiale et les relations étroites avec le monde occidental restent au cœur de la politique étrangère indienne, mais, du

fait du positionnement toujours plus marqué de la Chine dans la région, l'Inde s'emploie à contrebalancer cette puissance grandissante et à assumer un rôle plus important dans la zone indopacifique. Les deux pays se livrent une lutte d'influence par le biais d'initiatives en matière d'infrastructures ou d'un engagement renforcé en Afrique ou en Asie du Sud-Est, par exemple. Leur conflit frontalier durable et leurs différends commerciaux empoisonnent aussi les relations entre les deux pays.

Dans ce contexte géopolitique complexe, l'Inde poursuit une stratégie multiple en cherchant à coopérer économiquement avec l'Empire du Milieu dans les secteurs présentant un intérêt commun. Les deux pays collaborent ainsi au sein de la Banque asiatique d'investissements dans le domaine des infrastructures et dans des projets d'optimisation des énergies renouvelables. Par ailleurs, l'Inde continue à renforcer ses partenariats stratégiques avec des pays occidentaux comme les États-Unis, le Japon et l'Australie, afin de faire contreponds à la Chine, par exemple dans le cadre du Dialogue quadrilatéral de sécurité, dit Quad. En sa qualité de membre du groupe

BRICS, l'Inde intensifie également ses relations avec d'autres puissances émergentes et maintient son partenariat historique avec la Russie en dépit de l'invasion de l'Ukraine, notamment en continuant à importer du pétrole russe ou en collaborant avec la Russie dans la production d'armes. Cette politique étrangère multidimensionnelle reflète la volonté de l'Inde de rester l'allié stratégique du monde occidental tout en restant fidèle à son non-alignement historique et de préserver son autonomie stratégique.

### **Modi: une politique critiquée**

Malgré ses succès économiques et géopolitiques, l'action de Modi suscite des réserves croissantes en raison de ses tendances autoritaires. On lui re-

proche notamment de restreindre la liberté de la presse, de stigmatiser certaines minorités religieuses et de centraliser progressivement le pouvoir. La suppression du statut spécial d'État fédéré accordé à la région de Jammu-et-Cachemire en 2019 a été perçue comme une mesure visant à opprimer la communauté majoritairement musulmane de la région. Ces développements entachent l'image démocratique de l'Inde et soulignent la complexité de son essor.

Les pays qui interagissent avec l'Inde, notamment la Suisse et les autres États de l'AELE, doivent impérativement comprendre la nature multiforme de ce pays afin d'être en mesure de mieux évaluer les risques et les opportunités de leurs relations et d'adopter une stratégie équilibrée tenant compte à la fois des intérêts économiques et des valeurs démocratiques.



**Shrey Kapoor**

Collaborateur scientifique, Institut européen, Université de Bâle

Arif Khan, le champion de ski indien de l'Himalaya, s'entraîne également en Suisse.





# Petites histoires de la grande amitié helvético-indienne

La Suisse et l'Inde tissent des liens étroits depuis plus de 75 ans. L'Ambassade de Suisse à New Dehli et le Secrétariat d'État à l'économie (Seco) présentent cinq histoires qui illustrent les fortes relations humaines, économiques et culturelles entre les deux pays.

Jean-Baptiste Délèze, DFAE, Fabienne Weber, Seco

Qu'est-ce qui rapproche l'Inde et la Suisse? Les deux pays n'ont a priori pas grand-chose en commun. État le plus peuplé du monde, au taux de croissance envié, l'Inde se trouve dans une toute autre phase de développement que la Suisse. Pourtant, à y regarder de plus près, un maillage historique étroit de relations humaines, culturelles et bien sûr économiques s'est tissé au fil des années. Car c'est bien avec la Suisse que l'Inde nouvellement indépendante signe en 1948 le premier traité de paix et d'amitié de son histoire. Heureux présage, ce dernier prévoyait déjà la conclusion d'accords commerciaux appelés «*Treaties of Establishment and Commerce*». Septante-cinq ans plus tard, l'Inde et les États de l'AELE, dont la Suisse fait partie, concluent le «*Trade and Economic Partnership Agreement*» (Tepa). Le moment historique que marque cette signature s'inscrit dans le cadre de relations étroites entre les deux pays que l'Ambassade de Suisse à New Dehli et le Secrétariat d'État à l'économie (Seco) illustrent au travers de cinq récits d'amitié indo-suisse.

## Un morceau d'Inde dans le porte-monnaie des Suisses

De 1997 à 2017, les Suissesses et les Suisses ont porté sans le savoir un morceau d'Inde dans leur porte-monnaie: au dos de l'ancien billet de dix francs figurait une partie d'un croquis de construction de la ville indienne de Chandigarh, située dans le nord du

pays. Pour quelle raison? Peu après l'indépendance de l'Inde en 1947, l'architecte franco-suisse Le Corbusier a été chargé de concevoir une capitale pour le nouvel État du Pendjab. Sa vision d'une ville fonctionnelle et organisée symbolisait l'entrée de l'Inde dans la modernité. Le Corbusier a divisé la ville en différentes zones dédiées à l'habitation, au commerce, au travail et à la détente. Son réseau de rues rectilignes comprend aujourd'hui encore de nombreux espaces verts et aires de jeux. Le billet de dix francs suisses à l'effigie de Le Corbusier et de son plan de la ville a certes été retiré de la circulation en 2017, mais Chandigarh porte toujours sa signature, puisque ses bâtiments administratifs en béton apparent appartiennent au patrimoine mondial de l'Unesco. Les Indiens appellent Chandigarh «*City Beautiful*» (la belle ville).

## Bollywood sur les rives du lac de Lauenen

Inversement, l'Inde a également laissé des traces dans la géographie suisse. Le lac de Lauenen, dans les Alpes bernoises, est ainsi surnommé «*Lake Yash Chopra*», du nom d'un fameux réalisateur de Bollywood qui a tourné de nombreuses scènes de ses films dans l'Oberland bernois. Son mythique «*L'amant emmènera la mariée*» (1995), mis en scène dans les environs d'Interlaken, bat d'ailleurs tous les records de longévité, puisque, aujourd'hui encore, il

est toujours à l'affiche en Inde! Les célébrités du cinéma indien s'enlaçant devant des sommets enneigés et des lacs de montagne étincelants ont entraîné une forte augmentation du tourisme indien en Suisse. En 2023, ce sont 602 000 nuitées de touristes indiens qui ont été enregistrées, ce qui fait de l'Inde le deuxième plus grand marché pour la Suisse – et la tendance est à la hausse. Cet attrait important pour notre pays résulte aussi dans une production industrielle de visas: entre 25% et 35% de tous les visas accordés chaque année par la Suisse dans le monde sont émis pour des touristes indiens. En 2023, ce sont près de 200 000 visas qui ont été délivrés, un record qui sera vraisemblablement battu en 2024.

## Des vaches sacrées

Dans l'État du Kerala, dans le sud de l'Inde, on trouve une empreinte durable de la coopération suisse – une véritable histoire à succès. La Suisse y a soutenu des coopératives laitières de 1963 à 1996 afin d'améliorer la productivité des petites exploitations, dans le cadre du «Indo-Swiss Kerala Project». Un autre projet, le «North Kerala Dairy Development Project», s'est déroulé de 1987 à 2002. Grâce à ce soutien, les coopératives ont multiplié leur production par 30 depuis 1966! En outre, après l'achèvement du programme suisse, le succès de l'initiative a perduré. Ce sont aujourd'hui près de 1200 coopératives comptant plus de 100 000 membres qui profitent des structures créées alors. L'impact environnemental de l'industrie laitière a pu être réduit lui aussi. L'essentiel du lait est destiné à la consommation domestique, mais une partie est également exportée, sous forme de beurre ou de glaces. La production laitière est fortement ancrée dans les cultures indiennes et suisses. Nos vaches ne seraient pas elles aussi un peu sacrées?

## Arif Khan, champion indien de la glisse sur des skis suisses

S'il y a un domaine qui tient du sacré en Suisse, c'est le ski. Un *hobby* qui ne vient généralement pas à l'esprit des touristes suisses qui visitent l'Inde – quand bien même celle-ci possède les plus hauts sommets

de la planète avec la chaîne de l'Himalaya. Et pourtant, l'Inde a produit un champion de ski: Arif Khan. Son père, qui possédait un magasin d'équipement de ski, l'initie dès 4 ans à ce sport peu répandu en Inde. Arif Khan gagnera sa première médaille d'or nationale à 12 ans. C'est en Suisse que ce natif du Kashmir s'entraîne et perfectionne sa technique depuis 2008. Il est même soutenu par la Fédération suisse de ski et la marque Stöckli. En novembre 2023 à Dubaï, il devient le premier skieur indien à gagner une compétition internationale. Aujourd'hui, dans son village natal de Gulmarg, il s'emploie à former la prochaine génération de skieurs indiens, tout en se préparant aux Jeux olympiques de 2026 qui auront lieu en Italie.

## Le yoga, un tremplin vers la culture indienne

Pourtant, il n'est pas toujours nécessaire de grimper dans une télécabine pour s'aérer l'esprit – métaphoriquement du moins. Le yoga jouit aujourd'hui en Suisse d'une popularité presque égale à celle dont il bénéficie en Inde, d'où il est originaire. La médecine traditionnelle ayurvédique est d'ailleurs étroitement liée au yoga. Elle suit une approche holistique et met l'accent sur la prévention des maladies et des méthodes de guérison naturelles. L'intérêt des Suisses pour cette médecine alternative se reflète notamment dans le nombre de recherches effectuées sur Internet à propos de l'ayurveda l'année dernière, puisque c'est la Suisse qui en détient le record en 2023 parmi tous les pays occidentaux. La plupart des traitements ayurvédiques ne sont certes pas couverts par l'assurance de base en Suisse, mais de nombreuses caisses-maladie le proposent dans le cadre de leurs assurances complémentaires. Ce facteur, combiné à la tradition suisse des soins de santé et bien-être, explique la multiplication des établissements proposant des traitements ayurvédiques dans le pays, ainsi que l'attrait que le Sud de l'Inde, spécialisé dans les cures ayurvédiques, exerce sur les touristes helvètes.

Outre l'ayurveda, le yoga a également permis de populariser des instruments indiens en Suisse, à commencer par l'harmonium qui accompagne les chants dans les studios de yoga. Un autre instru-

ment de musique du sous-continent, le «ghatam», a inspiré deux musiciens suisses: Felix Rohner et Sabina Schärer. Le ghatam indien est un pot en terre cuite bombé, dont on joue en position assise avec les deux mains. La forme sphéroïdale de cet instrument a donné l'idée à nos deux inventeurs de superposer deux hémisphères métalliques l'un sur l'autre. C'est ainsi qu'ils ont inventé en 2000 le «hang», un instrument de percussion devenu populaire dans le monde entier.

Ainsi, ce sont les relations de personne à personne, ces grandes ou ces petites histoires, parfois symboliques, qui constituent le terreau fertile sur lequel s'épanouissent nos relations bilatérales. Le partenariat économique aujourd'hui célébré s'est construit sur cette vive amitié, qui porte en elle tout un potentiel de coopération inexploité entre la Suisse et l'Inde. Le Tpa ne fera que renforcer cette dynamique afin que Suisses et Indiens puissent écrire ensemble de nombreuses autres histoires à succès.

**Jean-Baptiste Délèze**

Chef de la section économie, commerce et finance, Ambassade de Suisse en Inde, Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), New Delhi

**Fabienne Weber**

Secteur Asie/Océanie, Secrétariat d'État à l'économie (Seco), Berne

# Avec l'Inde, un accord jeune, mais né déjà vieux

Prise de position d'Isolda Agazzi



Isolda Agazzi est responsable de la politique commerciale chez Alliance Sud, journaliste indépendante et auteure du site [www.lignesdhorizon.net](http://www.lignesdhorizon.net)

L'accord de libre-échange avec l'Inde est progressiste par certains côtés, mais vieux jeu par d'autres. De l'aveu même du Seco, une grande partie du texte n'a pas été actualisée depuis 2014, à l'exception de l'engagement des pays de l'AELE à investir cent milliards de dollars sur quinze ans et à créer un million d'emplois en Inde.

C'était la condition imposée par Delhi pour conclure l'accord. Elle s'inscrit dans *Make in India*, le programme visant à attirer des investissements étrangers pour créer de la valeur et des emplois sur place et favoriser le transfert de technologies. On ne peut que s'en féliciter, une telle démarche pouvant *a priori* contribuer au développement durable, pourvu que des critères y soient attachés. Or, cela n'est pas le cas car aucune condition sociale et environnementale n'a été posée à ces investissements. L'accord servira-t-il aussi à promouvoir une entreprise qui extrait du charbon en Inde? On peut le craindre.

La question est de savoir comment les pays de l'AELE et la Suisse vont s'y prendre pour promouvoir ces investissements. L'un des instruments incitatifs, à n'en pas douter, sera l'accord de protection des investissements, en cours de renégociation,

indépendamment de l'accord de libre-échange. L'Inde avait dénoncé l'ancien en 2017, le jugeant déséquilibré. Alliance Sud et la plupart des ONG plaident pour l'exclusion du mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États (ISDS), qui permet à une entreprise étrangère de porter plainte contre l'État hôte lorsque celui-ci adopte des mesures de protection de l'environnement ou de la santé, par exemple. Mais pas l'inverse.

Quant au chapitre sur le développement durable, on peut saluer le fait que l'Inde ait pris pour la première fois des engagements en la matière. Mais il ne correspond pas aux nouveaux standards de l'AELE. Par exemple, l'article relatif au panel d'experts – auxquels les deux parties peuvent s'adresser en cas de violation et d'échec de leurs consultations bilatérales – n'est pas inclus.

Par ailleurs, le chapitre n'est pas soumis au mécanisme de règlement des différends valable pour d'autres chapitres de l'accord. Aussi, l'accord ne prévoit pas de financement de projets de coopération technique pour aider à la mise en œuvre de ce chapitre, par exemple en luttant contre le travail des enfants, en assurant la prévention des incendies ou en améliorant d'autres conditions de travail dans les industries exportatrices, comme le textile. Les accords des États-Unis prévoient souvent une telle assistance technique pour que les dispositions de durabilité ne restent pas lettre morte. L'Union européenne a aussi une approche beaucoup plus ambitieuse: elle demande un panel d'experts et des sanctions, auxquels l'Inde s'oppose des quatre fers.

L'AELE a clairement baissé ses exigences pour pouvoir conclure rapidement. On peut regretter qu'elle n'ait pas saisi l'occasion de cet accord pour promouvoir avec plus de conviction le développement durable<sup>1</sup>.

1 Retrouvez plus d'informations à ce sujet sur le site Internet: [lignesdhorizon.net](http://lignesdhorizon.net).



# Un signal fort envoyé au monde entier

Prise de position de Stefan Brupbacher



Stefan Brupbacher est directeur de Swissem, Zurich

Les bonnes nouvelles sont rares pour les exportateurs helvétiques, en particulier ceux de l'industrie des machines, des équipements électriques, des métaux et des branches apparentées. L'économie mondiale est en pleine mutation et des blocs géopolitiques se forment. Les grandes puissances tendent à tourner le dos au libre-échange.

Nation exportatrice, la Suisse doit trouver des réponses à ces évolutions. Ses principaux partenaires commerciaux sont l'UE, les États-Unis et la Chine. Le ralliement à l'une de ces grandes puissances n'est pas envisageable, car son économie d'exportation risquerait de perdre des marchés importants. Or, elle a besoin d'un accès aussi ouvert que possible à tous les marchés d'approvisionnement et de distribution mondiaux. Le pragmatisme est donc de mise en politique extérieure et il exige le maintien de bonnes relations avec un maximum de pays.

À cet égard, l'accord de libre-échange (ALE) conclu avec l'Inde est un grand succès, car il facilite l'accès à un marché de 1,4 milliard d'habitants. Les exportations de l'industrie technologique vers l'Inde ont augmenté de 60% depuis 2020 et dépassé le milliard de francs en 2023. Aucun autre

marché d'exportation n'a connu une telle croissance ces trois dernières années.

Les exportateurs suisses restent pourtant confrontés à d'importants obstacles à l'accès au marché indien, les droits sur les importations de produits industriels oscillant entre 8% et 22%. Dès l'entrée en vigueur de l'ALE, ces taxes seront supprimées ou considérablement réduites selon les produits. L'accord ouvre de nouveaux débouchés, notamment pour les PME suisses qui ne produisent pas en Inde. L'ALE renforcera ainsi la place industrielle suisse et générera des emplois.

L'Inde tirera également profit d'un accord qui encourage les investissements suisses et favorise la création d'emplois sur son territoire. Nos entreprises offriront des possibilités de formation inédites, ouvrant de nouvelles perspectives pour la population locale. Grâce aux investissements directs et à l'importation facilitée de produits suisses de haute technologie, l'Inde renforcera sa position de pôle mondial de production. Il s'agit donc d'un partenariat gagnant-gagnant.

Alors que la Suisse a supprimé début 2024 les droits de douane industriels sur la quasi-totalité des biens importés, l'ALE avec l'Inde envoie au monde un signal fort: le libre-échange est possible même en période de protectionnisme accru. C'est encourageant, car le commerce représente le meilleur vecteur de lutte contre la pauvreté. Une telle percée est le fruit d'une collaboration étroite entre le Secrétariat d'État à l'économie et le secteur privé, et de la volonté de toutes les parties de renoncer à formuler des exigences maximalistes. Profitons donc de cet élan pour conclure d'autres accords, notamment avec le Mercosur!

# Commerce mondial: les premiers arrivés sont les mieux servis

Les échanges commerciaux sont bénéfiques à l'économie, c'est le b.a.-ba des sciences économiques. Une étude récente ajoute une précision à cet axiome: plus une relation commerciale commence tôt, plus le volume des échanges à long terme est élevé.

Reto Föllmi, Université de Saint-Gall, David Torun, University of California

**D**epuis la première vague de mondialisation, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le commerce a permis de resserrer toujours plus les liens entre les nations, un phénomène dont les petits pays comme la Suisse tirent particulièrement profit. Il ne s'agit toutefois pas d'une évolution linéaire, puisqu'on assiste périodiquement à des retours en arrière, comme dans l'entre-deux-guerres, une période marquée par la montée du protectionnisme, ou à partir de la crise financière de 2007, qui a fortement freiné la croissance des échanges mondiaux. La pandémie a par ailleurs mis en lumière les risques posés par des chaînes d'approvisionnement dépendantes d'un petit nombre de fournisseurs très éloignés de leurs clients.

Le libre-échange est régulièrement remis en cause, une hostilité qui ne date pas de la présidence de Donald Trump. Ainsi, depuis le lancement en 2001 du cycle de Doha (toujours en cours), aucun progrès substantiel n'a été réalisé dans le cadre multilatéral de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). De nombreux États se rabattent donc maintenant sur des mécanismes plus simples à mettre en place tels que des accords régionaux de libre-échange, à l'image de celui qui vient d'être conclu entre l'Inde et l'Association européenne de libre-échange (AELE), une organisation regroupant l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse.

Quelles sont les raisons qui nous poussent à échanger? Deux éléments principaux expliquent pourquoi les échanges sont synonymes d'impor-

tants gains de prospérité, notamment pour de petites économies comme la Suisse. En premier lieu, le commerce nous permet d'affecter nos ressources limitées à des domaines dans lesquels nous sommes supérieurs à d'autres pays. C'est l'idée à la base de la théorie des avantages comparatifs.

En second lieu, le commerce nous fait profiter des innovations réalisées dans d'autres pays: nous ne devons plus réinventer la roue et créer nous-mêmes chaque produit dont nous avons besoin. Nous pouvons ainsi ventiler les coûts fixes de la recherche et du développement sur tous les pays du globe, ce qui fait baisser les prix. Pouvoir disposer de produits importés présentant un bon rapport qualité-prix est donc un autre avantage essentiel du commerce.

Soulignons également que la majeure partie des biens importés ne sont pas des biens de consommation, mais des biens intermédiaires destinés à être transformés en Suisse, d'où l'importance, pour notre productivité, de notre intégration dans le commerce mondial.

## Il n'en va pas que des exportations

Pour toutes ces raisons, il est déconseillé de relocaliser une partie ou l'ensemble de la production afin de réaliser des excédents commerciaux les plus élevés possibles, comme le prône par

Vers 1850, un navire marchand britannique de la Compagnie des Indes orientales se dirige vers la ville indienne de Bombay (aujourd'hui appelée Mumbai). Plus les échanges commerciaux entre pays ont commencé tôt, plus ils sont intenses aujourd'hui.



exemple l'ancien président des États-Unis Donald Trump. Cette démarche serait comparable à celle d'un ménage qui, disposant de deux salaires, se passerait de crèche, de femme de ménage et d'artisans afin de faire des économies: ce serait une décision contreproductive si un membre du ménage devait pour ce faire abandonner une activité professionnelle qui lui permet de gagner davantage que ce que lui coûtent ces services.

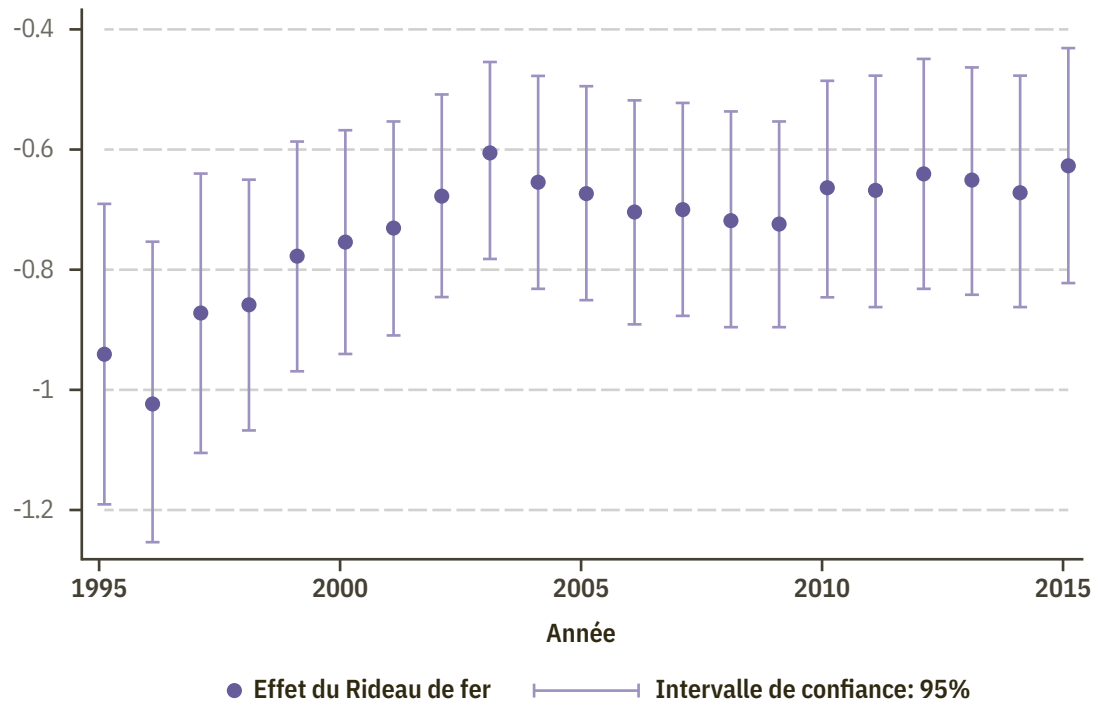
Cet exemple illustre l'essence des avantages comparatifs et du commerce en général: il est préférable de fabriquer dans son propre pays les biens que l'on produit de façon plus efficiente que d'autres pays et qui génèrent par conséquent le maximum de valeur ajoutée. Renoncer à importer

revient en effet à devoir tout produire soi-même, au risque d'être peu productif. Dans un contexte de plus en plus incertain, il faut plutôt intensifier les échanges que les freiner, surtout pour un petit pays comme la Suisse, qui est dans l'impossibilité de tout produire lui-même.

La Suisse doit par conséquent veiller à ce que ses voies commerciales restent ouvertes, car les échanges avec un grand nombre de partenaires commerciaux lui permettent de diversifier ses sources d'approvisionnement, la rendant moins vulnérable. Dans cet esprit, l'accord de libre-échange conclu avec l'Inde contribuera à élargir l'assise du commerce extérieur suisse. Il n'y a toutefois pas de quoi se reposer sur ses



### Ill. 1: Les échanges entre partenaires autrefois situés du même côté du Rideau de fer sont plus soutenus (1995 à 2015)



Remarque: l'illustration montre la réduction des échanges (en pourcents) entre deux pays situés de part et d'autre du Rideau de fer.

Source: Egger *et al.* (2023) / La Vie économique

lauriers: malgré les nombreuses avancées réalisées ces dernières décennies en matière de libéralisation, l'intégration commerciale de la Suisse n'est pas parfaite.

### Se lancer tôt dans les échanges, une stratégie qui peut être payante

Puisqu'il est établi que le commerce recèle de nombreux avantages, comment les pays peuvent-ils en tirer le meilleur parti? Les nombreuses études scientifiques réalisées sur ce sujet fournissent une première réponse<sup>1</sup>. Premièrement, et ce n'est pas une surprise, le volume échangé est en corrélation directe avec la taille des partenaires commerciaux et les coûts de transport. Ainsi, les exportations de la Suisse vers l'Allemagne sont trois fois plus im-

portantes que vers la France ou l'Italie et le volume exporté vers l'Autriche, un petit pays, est similaire à celui des exportations vers le Japon, bien plus grand.

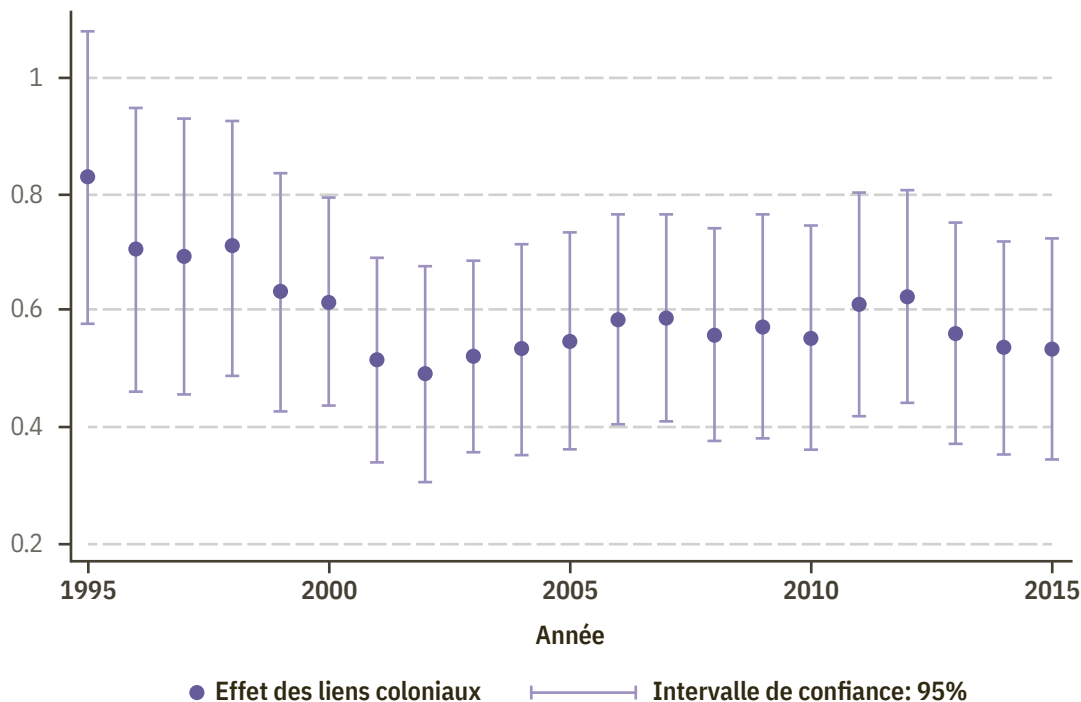
La recherche fournit deux autres conclusions moins évidentes: les frontières continuent de jouer un rôle important, même si les droits de douane ont fortement été abaissés voire supprimés ces dernières années pour de nombreux secteurs industriels et partenaires commerciaux. Ainsi, les échanges entre Kreuzlingen et Constance sont bien plus faibles que si aucune frontière ne séparait ces deux villes. En d'autres termes, les pays continuent de s'approvisionner principalement à l'intérieur de leurs frontières, ce qui laisse supposer l'existence d'importantes barrières non tarifaires.

Deuxièmement – et cette observation n'est pas moins intéressante – les obstacles aux échanges

<sup>1</sup> Voir notamment Eaton et Kortum (2002), Anderson et van Wincoop (2003), Arkolakis *et al.* (2012).



### III. 2: Passé colonial: plus les liens ont duré, plus les échanges sont importants (1995 à 2015)



Remarque: l'illustration indique le pourcentage dont s'accroissent les échanges entre deux pays unis par un passé colonial commun.

Source: Egger *et al.* (2023) / La Vie économique

continuent généralement d'affecter négativement les flux commerciaux des décennies après leur disparition, à l'image du Rideau de fer qui divisait l'Europe en deux.

### Le Rideau de fer est toujours visible

Une étude<sup>2</sup> montre que le Rideau de fer influence toujours les flux commerciaux. Aujourd'hui encore, plus de 30 ans après la chute du Mur en 1989, les échanges entre pays autrefois séparés par le Rideau de fer sont près de deux fois inférieurs aux échanges entre les pays situés du même côté de cette division géopolitique (voir illustration 1).

À l'inverse, le volume échangé par des pays ayant partagé un passé colonial, comme les pays du *Commonwealth* britannique, est aujourd'hui supérieur

d'environ 70% au volume échangé entre des pays sans histoire coloniale commune (voir illustration 2).

Les frontières et le passé peuvent donc façonner les échanges. En bref, on peut affirmer que plus un accord de libre-échange est conclu tard, moins les avantages attendus sont importants, toutes choses égales par ailleurs. L'explication en est simple: les entreprises exportatrices d'un pays s'ouvrant progressivement au commerce international doivent faire face à la concurrence d'entreprises (nationales ou étrangères) déjà bien implantées sur le marché cible. En outre, elles doivent tout d'abord faire connaître leur marque et investir beaucoup de temps et d'argent dans la mise en place d'un réseau de distribution<sup>3</sup>. Les résultats de l'étude montrent les effets considérables de ce décalage temporel.

Les pays qui réduisent leurs échanges, afin de rapatrier la production par exemple, réduisent ces

<sup>2</sup> Voir Egger *et al.* (2023).

<sup>3</sup> Sans compter que plus les relations commerciales durent, plus les normes techniques des partenaires commerciaux ont tendance à s'uniformiser, ce qui réduit les obstacles à l'entrée sur le marché et accroît les échanges. Si les relations commerciales se réduisent, ces normes ne disparaissent pas, mais deviennent obsolètes avec le temps.

investissements initiaux à néant. Et plus les marchés étrangers représentent une part importante de leurs débouchés, plus cette décision leur sera coûteuse.

## Malheur aux retardataires...

Moteur de la croissance et de la prospérité, le commerce permet aux pays de tirer parti des avantages de la spécialisation et de l'augmentation du rendement et aux entreprises les plus productives, de pénétrer les marchés mondiaux. L'étude montre également qu'il peut valoir la peine de commencer tôt à libéraliser son économie, car en prenant les devants, un pays se donne les moyens de tirer pleinement parti des bénéfices du commerce.

Il faut certes du temps et de l'argent pour prendre pied sur un marché étranger, mais le pays qui devance les autres dispose d'une longueur d'avance détermi-

nante. Dans le commerce extérieur aussi, la vie punit les retardataires. L'analyse montre a contrario qu'un rapatriement de la production, loin d'être une solution, constitue un risque supplémentaire, car il entraîne une disparition des connaissances sur les partenaires et les réseaux existants, rendant plus difficile encore la pénétration de marchés étrangers par la suite.

---

### Bibliographie

Anderson J. E. et van Wincoop E. (2003). Gravity with gravitas: A solution to the border puzzle. In: *American Economic Review*, 93(1):170-192.

Arkolakis C., Costinot A. et Rodríguez-Clare A. (2012). New trade models, same old gains? In: *American Economic Review*, 102(1):94-130.

Eaton B. et Kortum S. (2002). Technology, geography, and trade. In: *Econometrica*, 70(5):1741-1779.

Egger P., Foellmi R., Schetter U. et Torun D. (2023). Gravity with history: On incumbency effects in international trade. CEPR Discussion Paper n° 18421.



**Reto Föllmi**

Professeur d'économie politique et directeur de l'Institut suisse d'économie étrangère et de recherche économique appliquée (SIAW-HSG), Université de Saint-Gall



**David Torun**

Postdoctorant et chargé de cours en sciences économiques, University of California, San Diego

# Les accords commerciaux, des contrats de partenariat très élaborés

La Suisse a déjà conclu trente-cinq accords de libre-échange, dont l'un avec l'Union européenne en 1973 et un autre, tout récemment, avec l'Inde. Que contiennent les milliers de pages de ces accords?

---

Simon Wüthrich-Bovet, AELE

**I**maginez que vous veniez d'emménager dans un quartier résidentiel et que vous souhaitiez établir des relations de bon voisinage. Votre voisin, qui met toute son énergie à tondre le gazon, vous propose de s'occuper de votre pelouse. En échange, vous lui offrez une partie des poires de votre jardin que vous ne pourrez pas toutes consommer. Vous vous mettez immédiatement d'accord.

Les choses se passent de la même façon pour les accords commerciaux, à la différence près que les protagonistes sont des États, qu'ils ne sont pas forcément voisins et que ces accords peuvent être conclus par plusieurs parties. En mars 2024, les États membres de l'Association européenne de libre-échange (ou AELE, qui comprend l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse) ont signé un accord commercial de ce genre avec l'Inde.

## Laisser de côté les domaines sensibles

Revenons à notre exemple du gazon. Comme vous n'avez conclu un accord qu'avec votre voisin et que tous les autres riverains en sont exclus, il s'agit d'un contrat à conditions préférentielles. Les États procèdent de même: via des accords préférentiels, ils améliorent leur accès réciproque au marché et la sécurité juridique des acteurs économiques des

États partenaires, allant ainsi plus loin que les principes fondamentaux établis par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui établit les règles du commerce mondial et veille à leur application.

Bien que, selon les règles de l'OMC, les accords préférentiels doivent servir à instaurer une libéralisation complète des échanges entre des pays, ces derniers disposent d'une marge de manœuvre pour protéger les domaines sensibles. Pensez par exemple aux tulipes que votre voisin devra ménager. Contrairement à ce que suggère la notion courante d'accord de libre-échange, ce n'est pas automatiquement une ouverture complète des marchés qui est recherchée. L'agriculture, par exemple, est un domaine que les États souhaitent fréquemment protéger. L'Inde et les États de l'AELE ont ainsi manifesté leurs sensibilités respectives dans ce domaine et n'ont que partiellement réduit ou supprimé les droits de douane sur les produits agricoles. Les accords préférentiels respectent aussi d'autres normes spécifiques aux pays, telles que les normes relatives aux denrées alimentaires.

## Un bol de spaghettis

Un accord commercial est donc un contrat de partenariat très élaboré, qui définit les conditions des échanges transfrontaliers de biens et de services

et sert d'ouvrage de référence. On y recense par exemple les facilités douanières pour un produit spécifique. Ainsi, les tondeuses à gazon portent en Suisse un numéro de douane univoque à huit chiffres, soit 8433.1100.

Or, il n'existe pas qu'un seul contrat, mais près de 370 accords commerciaux (bilatéraux ou multilatéraux, régionaux ou intercontinentaux) conclus entre divers pays, dans diverses combinaisons. Il n'est donc pas surprenant qu'il en résulte un enchevêtrement complexe, qualifié de «bol de spaghettis» par l'économiste Jagdish Bhagwati.

L'effet «bol de spaghettis» s'explique en partie par le blocage persistant de la voie des accords multilatéraux au niveau de l'OMC. De nombreux États contournent cet obstacle en concluant des accords préférentiels. Ne pouvant plus compter sur la mise à jour des contrats multilatéraux et face à la complexité grandissante des flux commerciaux, les États établissent de plus en plus souvent leurs propres règles dans un cercle restreint.

## Des accords commerciaux conclus au pas de course

C'est pour cette raison que les textes des accords commerciaux sont devenus de plus en plus denses avec le temps. Les annexes de l'accord signé avec l'Inde contiennent par exemple quelque 180 pages consacrées aux concessions accordées par la Suisse dans le domaine du trafic des biens et des services.

La palette des sujets abordés dans ces accords est elle aussi très vaste. On y stipule notamment les règles dites d'origine, qui définissent dans quel cas un produit provient d'un État partenaire (parce qu'une importante partie de la pré-production y a été effectuée) et, de ce fait, peut bénéficier de préférences tarifaires. Les accords commerciaux règlent également des questions d'ordre technique, sanitaire ou phytoprotecteur, ce qui permet d'éviter des entraves au commerce inutiles et arbitraires et de garantir la protection de la santé et la sécurité des produits. Autre sujet important: l'amélioration des conditions-cadres

pour les investissements. On encourage généralement ces derniers en instaurant une égalité de traitement entre les investisseurs nationaux et étrangers, par exemple lors du rachat d'une société ou de la création d'une filiale.

Souvent, ces accords commerciaux portent aussi sur la réglementation des marchés publics dans le but de garantir la transparence des appels d'offres des pouvoirs publics et la participation des fournisseurs des pays partenaires.

Lors des négociations, les États cherchent également à renforcer la protection juridique de certains droits de propriété intellectuelle, car les entreprises exportatrices suisses ont intérêt à ce que leurs innovations et leurs données de tests ne soient pas copiées. La protection juridique inclut entre autres les brevets, les secrets commerciaux, les droits d'auteur, la protection du label Suisse («Swissness»), de même que les indications géographiques d'origine qui recouvrent un large spectre, du gruyère à la poire à Botzi fribourgeoise. Revoici notre thème du jardin! Des sujets plus actuels, comme celui du développement durable ou des thèmes concernant les PME (voir encadré page 39), sont désormais traités dans les accords commerciaux, y compris dans les accords conclus par la Suisse.

## Adopter une approche pluridimensionnelle

Les États scellent leurs accords commerciaux au travers de procédures de signature internationales et d'approbation interne. Après la conclusion des négociations par l'Inde et l'AELE, l'accord a été peaufiné sur le plan juridique et signé à l'échelon ministériel. Il pourra entrer en vigueur quand toutes les parties contractantes auront achevé les procédures d'approbation internes. En Suisse, ce sont les Chambres fédérales qui doivent donner leur approbation, ou éventuellement le peuple suisse si le référendum facultatif est saisi.

Avant d'en arriver là, on négocie intensément et sur de très nombreux sujets. Pour l'accord Inde-AELE, par exemple, ce sont onze groupes d'experts qui se sont penchés sur des questions

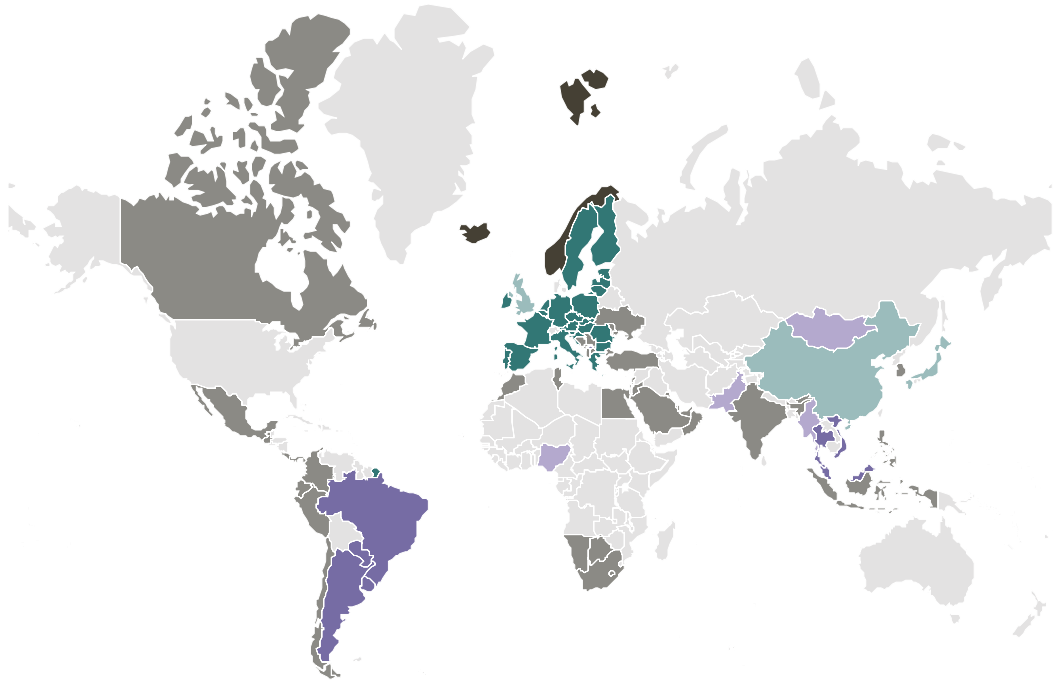




L'économiste Jagdish Bhagwati compare le réseau toujours plus complexe d'accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux à un «bol de spaghettis».



## Le réseau commercial de la Suisse est dense (état: août 2024)



- partenaires AELE
- accords bilatéraux
- accords conclus dans le cadre de l'AELE
- accords bilatéraux et accord de libre-échange avec l'UE
- négociations en cours
- déclaration de coopération

Des négociations sont en cours avec le Kosovo, la Malaisie, le Mercosur, le Vietnam et la Thaïlande. La Suisse a signé une déclaration de coopération avec Maurice, la Mongolie, le Myanmar, le Nigeria et le Pakistan.

Source: Seco, présentation de l'auteur / La Vie économique

allant du travail aux droits de douane. Les entretiens sont divisés en séances plénières et intermédiaires, dont la cadence est fixée par les négociateurs et négociatrices en chef qui peuvent se saisir directement des problèmes les plus épineux durant les phases critiques, en impliquant parfois des supérieurs hiérarchiques jusqu'à l'échelon ministériel. Les réunions peuvent être virtuelles ou physiques, selon l'avancement des négociations et la nécessité d'organiser des discussions informelles.

La mécanique des négociations doit être bien huilée et finement calibrée d'un point de vue poli-

tique. Les fenêtres d'opportunité pour la conclusion d'un accord peuvent s'ouvrir et se refermer rapidement en raison d'élections nationales, comme cela a été le cas en Inde, où les élections législatives ont été fixées à court terme pour 2024.

Les équipes doivent en outre adopter une approche pluridimensionnelle. Lors des négociations avec l'État partenaire, elles doivent garder à l'esprit leur mandat de politique intérieure et les intérêts des parties prenantes. À cela s'ajoute le fait que, la plupart du temps, la Suisse ne négocie pas seule, mais dans le cadre de l'AELE. Sa posi-

tion doit donc toujours être en adéquation avec celles des autres États membres de ce groupe.

Pour quelles raisons la Suisse négocie-t-elle ses accords commerciaux dans le cadre de l'AELE? L'AELE a été fondée en 1960 par sept États (la Suisse, le Danemark, la Norvège, l'Autriche, le Portugal, la Suède et le Royaume-Uni) dans le but de libéraliser le commerce entre ses membres et de jeter une passerelle d'intégration en direction de la Communauté économique européenne (CEE), ancêtre de l'Union européenne (UE).

## **L'AELE: petite, mais bien là**

Si l'AELE se concentrait à l'origine sur l'Europe, elle s'est ouverte dans les années 1990 à des partenaires du monde entier, une orientation qui s'est encore accentuée depuis que la Suisse est le seul pays membre de l'AELE, qui n'est plus constituée aujourd'hui que de quatre pays (Suisse, Islande, Liechtenstein et Norvège), à ne pas avoir adhéré à l'Espace économique européen (EEE).

Actuellement, la Suisse dispose d'un vaste réseau de 35 accords commerciaux conclus avec 45 partenaires hors de l'UE et de l'AELE (voir illustration), dont la majeure partie a été négociée dans le cadre de l'AELE. Agiles et ouvertes, les économies nationales des États de l'AELE parviennent à conclure des accords dans le monde entier, ouvrant la porte à des partenariats stratégiques et positionnant leurs entreprises au niveau international. Les avantages des négociations communes sont la taille accrue des marchés, une plus grande force de négociation ainsi que le partage des ressources et du savoir-faire.

Il ne faudrait pas sous-estimer la valeur ajoutée des accords commerciaux, surtout à une époque où les grands États ont tendance à se consacrer davantage à leur propre jardin, dont ils redéfinissent la politique industrielle et qu'ils cloisonnent dans une démarche protectionniste. Dans le cadre de sa politique économique extérieure libérale, la Suisse doit se demander comment elle peut développer son réseau commercial, garantir la compétitivité de son économie et garder son jardin verdoyant.

## **Développement durable, petites et moyennes entreprises et commerce en ligne**

Les dispositions relatives au développement durable ont pour but de garantir que les engagements découlant des accords internationaux sur l'environnement et le travail (comme l'Accord de Paris sur le climat) soient respectés et que les États s'engagent en faveur de flux commerciaux et d'investissements durables. L'accord avec l'Indonésie prévoit par exemple que l'huile de palme ou l'huile de palmiste ne peuvent être importées en Suisse à un tarif douanier préférentiel qu'à la condition qu'une preuve de leur durabilité est apportée – une première pour la Suisse.

Il s'agit en outre de renforcer les conditions régissant le commerce en ligne telles que les procédures douanières dématérialisées ou la promotion des systèmes de paiement et de comptabilité électroniques.

Les accords contiennent la plupart du temps des mesures ciblées pour les petites et moyennes entreprises, visant à leur faciliter l'utilisation des accords commerciaux, comme l'obligation de mettre en ligne de manière groupée des informations commerciales, et à prévoir des dispositions en matière de coopération.



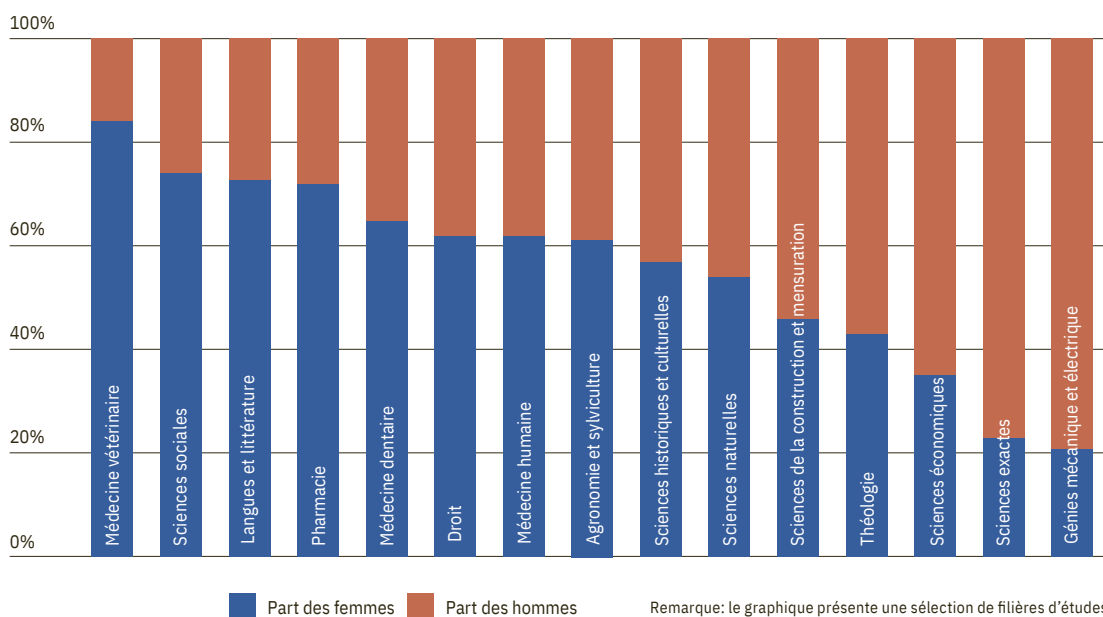
**Simon Wüthrich-Bovet**

Senior officer, division du commerce, Association européenne de libre-échange (AELE), Genève

# Choix de la filière d'études: les sciences humaines en perte de vitesse

Alors qu'en l'an 2000, près de 20% des étudiantes et étudiants des universités suisses avaient choisi comme principal domaine d'études les sciences humaines ou les sciences humaines et sociales<sup>1</sup>, ils ne sont plus que 11% aujourd'hui. Les étudiantes et étudiants se passionnent en revanche de plus en plus pour les sciences exactes, notamment pour l'informatique.

## La médecine vétérinaire attire moins les hommes



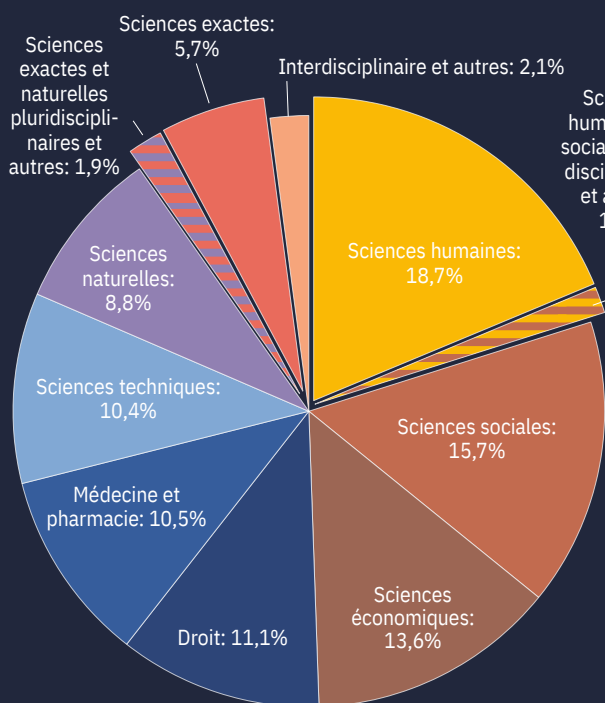
### Toujours plus d'étudiantes et étudiants

En 2023/2024, 169 255 étudiantes et étudiants étaient inscrits dans les universités et les hautes écoles universitaires suisses, un chiffre en hausse de 75% par rapport à l'année 2000/2001. Cinquante-deux pour cent des inscrits sont des femmes (2000/2001: 45,6%).

1 Universités de Bâle, Berne, Fribourg, Genève, Lausanne, Lucerne, Neuchâtel, Saint-Gall, Zurich, Université de la Suisse italienne, Formation à distance Suisse, IHEID Genève, EPF Lausanne et EPF Zurich. La formation des enseignants fait partie des sciences humaines et sociales pluridisciplinaires, par exemple.

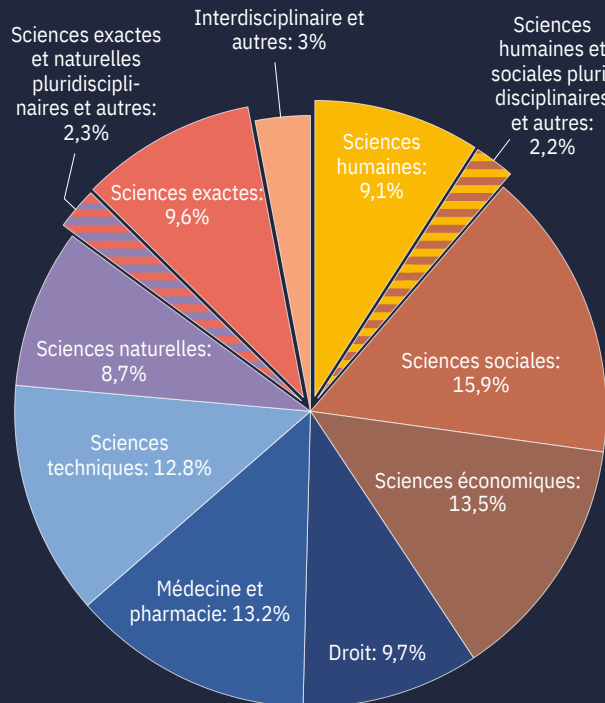


## Les sciences exactes en plein essor



Année 2000

Total 96 673

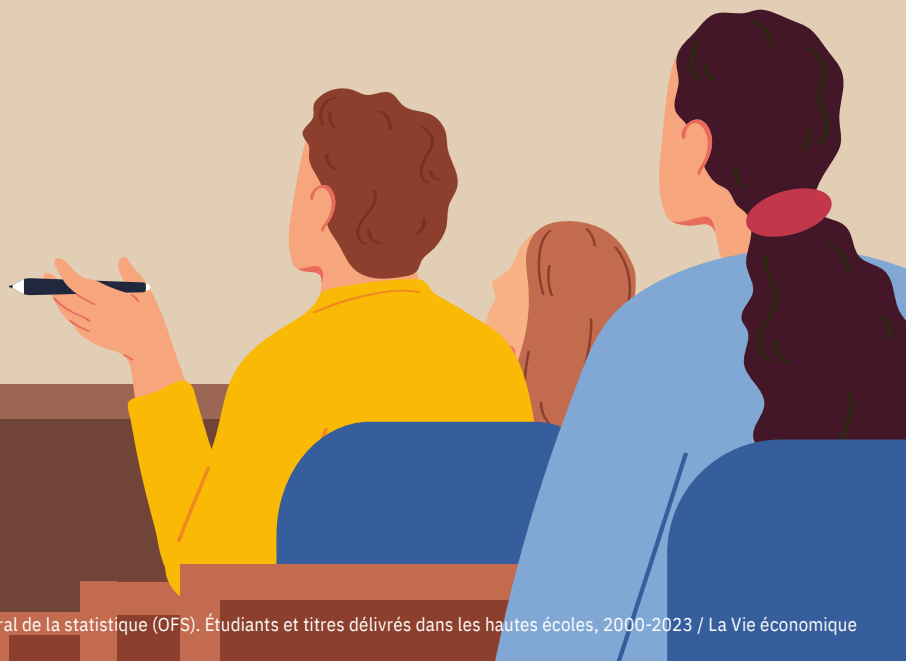


Année 2023

Total 169 255

Les sciences humaines continuent d’attirer un grand nombre de femmes. Choisis par près de 3 étudiantes sur 4, les langues et la littérature ont particulièrement la cote. Les femmes sont encore plus nombreuses parmi les futures vétérinaires (84%). Elles

s’inscrivent aussi de plus en plus dans des filières dominées par les hommes: leur part est par exemple passée de 9% à 21% chez les ingénieurs en mécanique et en électricité. Enfin, la part des femmes est de 23% dans les sciences exactes.



«L'importance d'avoir une éducation de qualité n'échappe à personne», souligne Beatrix Eugster, chercheuse en sciences de l'éducation.



# École inclusive: pour ou contre?



Beatrix Eugster est professeure d'économie à l'Université de Saint-Gall

**Madame Eugster, vous étudiez, en tant qu'économiste, l'inclusion scolaire qui vise à mettre tous les élèves sur un pied d'égalité. Pourquoi?**

Les sciences sociales m'intéressent, notamment sous l'angle de l'économie de l'éducation, du travail et de la santé. L'école inclusive se trouve à l'intersection de ces trois domaines.

**Pourquoi l'inclusion est-elle devenue un thème phare de la politique de l'éducation?**

L'éducation nous concerne tous. Nous avons tous fréquenté les bancs d'école et nombreux sont ceux qui ont aujourd'hui des enfants en âge scolaire. En outre, nous profitons à maints égards de l'arrivée de professionnels qualifiés sur le marché du travail. L'importance d'avoir une éducation de qualité n'échappe donc à personne.

**Les avis diffèrent toutefois largement sur la définition d'un enseignement de qualité.**

C'est vrai. Depuis l'adoption de la Déclaration de Salamanque par l'Unesco en 1994, de nombreux États s'efforcent de promouvoir un système scolaire plus inclusif. Ces réformes ont suscité de nombreuses réactions de la part des parents et des enseignants, dont la presse se fait régulièrement l'écho.

**Quelle est la situation dans notre pays?**

En matière d'inclusion scolaire, la Suisse n'est pas un élève modèle. De nombreux enfants souffrant de dé-

ficiences importantes, mentales ou physiques, sont encore scolarisés séparément. Dans les classes régulières, un quart des élèves ont des besoins éducatifs spécifiques. Parmi eux, 18% rencontrent des difficultés d'apprentissage et 6% des troubles du comportement. Les difficultés légères, comme les problèmes orthophoniques ou les difficultés d'apprentissage, sont comprises dans ce décompte.

**Vous avez enquêté sur l'éventuelle existence d'effets négatifs lorsque les élèves à besoins spécifiques fréquentent des classes ordinaires. Qu'en avez-vous conclu?**

L'étude a porté sur des classes secondaires du canton de Saint-Gall. Elle révèle effectivement l'existence d'interactions négatives entre pairs, mais uniquement dans les classes comptant plus de 15 à 20% d'enfants ayant des besoins spécifiques. En outre, les enfants les plus impactés sont ceux qui se trouvent à l'extrémité inférieure du spectre des performances. Les élèves plus doués ne sont guère affectés par cette situation.

**Vous relevez qu'un quart des élèves des classes ordinaires ont des besoins spécifiques – bien plus que le seuil de 15-20%. Quel message adressez-vous aux décideurs politiques?**

Il ne faut jamais ségréguer les enfants, faute de quoi on crée des classes où les élèves ayant des besoins spécifiques et des résultats scolaires faibles se retrouvent entre eux. C'est justement ce scénario qui entraîne des effets très problématiques entre pairs.

**L'école inclusive a-t-elle une influence positive sur le marché du travail?**

Les premiers résultats montrent que l'inclusion scolaire permet à davantage de personnes d'intégrer le premier marché du travail. Mais il faudra davantage de preuves empiriques pour répondre définitivement à cette question.

*Propos recueillis par: «La Vie économique»*

# Le SJES fête ses 160 ans: une rétrospective des sciences économiques suisses

Animé par l'exigence de rigueur scientifique, le «Swiss Journal of Economics and Statistics» publie des études économiques depuis 1864. Retour sur une histoire riche en temps forts et en singularités.

Marius Brühlhart, Kateryna Dashevskya, Université de Lausanne

C'est à l'initiative d'un astronome et sous l'égide d'un pasteur que, le 19 juillet 1864, un groupe d'hommes aux idées progressistes fondait à Berne la «Société suisse de statistique»<sup>1</sup>. Ces pionniers scientifiques avaient pour objectif d'«étudier la situation du pays et de la population afin de poser les bases d'une action publique appropriée, sans pour autant viser à mener une politique sociale appliquée»<sup>2</sup>. Au cours des 160 années qui ont suivi, l'organisation n'a cessé de croître et de se concentrer sur des thèmes économiques<sup>3</sup>, donnant finalement naissance à l'actuelle «Société suisse d'économie et de statistique», la plus importante association d'économistes suisses à ce jour.

Depuis sa création, la société publie une revue spécialisée, le «Swiss Journal of Economics and Statistics» (voir encadré page 47). La longue histoire de la revue nous offre un aperçu unique de 160 ans d'économie politique en Suisse<sup>4</sup>.

## Vilfredo Pareto, l'intellectuel aux avant-postes

Parmi les trésors des archives de la revue, figurent deux articles de Vilfredo Pareto (1848-1923), qui est sans doute l'économiste et sociologue le plus influent de l'histoire ayant œuvré en Suisse. Dans un article paru en 1898, Vilfredo Pareto déduit de la méthode

des moindres carrés des formules de calcul et des tableaux correspondants servant à estimer des équations polynomiales<sup>5</sup>. Ces calculs, qui sont aujourd'hui abordés dans toute introduction à l'économétrie et qu'un simple ordinateur peut effectuer en une poignée de millisecondes, nécessitaient à l'époque une quantité dantesque de réflexion et de travail.

L'année suivante, en 1899, Pareto signe un article présentant une approche plus appliquée. L'assurance vaudoise organisée en coopérative «Fraternité» vient de lui demander conseil alors qu'elle se trouve dans une situation financière difficile. Jusqu'alors, elle appliquait une prime unique à tous ses assurés et versait des prestations d'assurance fixes aux survivants des défunts assurés, indépendamment de la durée du contrat d'assurance. Les gens étaient donc incités à s'affilier le plus tard possible, ce qui mettait en péril le modèle commercial de l'assurance.

Dans son analyse étayée par des calculs détaillés, Pareto développe le «principe d'équivalence actuarielle», sans le nommer ainsi. Concrètement, il démontre que les cotisations doivent être majorées en fonction de l'âge d'entrée dans l'assurance, car le risque de décès augmente aussi avec l'âge<sup>6</sup>. Pareto a ainsi identifié une partie du problème de la sélection adverse, un concept de micro-économie également courant aujourd'hui, selon lequel seuls les «mauvais risques» sont assurés si les primes ne peuvent pas être fixées en fonction du risque.

1 Bächtold (1914) p. 249.

2 Bächtold (1914) p. 250.

3 Scheurer (1964).

4 Les archives de la revue ont été presque entièrement numérisées et sont disponibles sur: [sgvs.ch/journal/](http://sgvs.ch/journal/).

5 Pareto (1898).

6 Pareto (1898).





Deux articles de Vilfredo Pareto (1848-1923), sans doute l'économiste et le sociologue le plus influent en Suisse, ont également été publiés dans la revue.

## Humanisme économique

Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les articles de politique économique gagnent en importance face aux analyses fondées sur la méthodologie statistique. En 1937, le professeur de finances publiques allemand Fritz Neumark rédige une critique élogieuse de la «Théorie générale» de John Maynard Keynes, faisant ainsi connaître en Suisse la théorie keynésienne de politique conjoncturelle<sup>7</sup>. Ce qui semble révolutionnaire à l'époque, surtout aux yeux des lecteurs germanophones, est de nos jours un concept tellement incontesté que même le frein à l'endettement suisse prévoit un facteur conjoncturel.

Parmi les illustres auteurs figure également l'économiste allemand Wilhelm Röpke (1899-1966), qui est considéré comme le père spirituel de l'économie sociale de marché. Dès 1941, en pleine Seconde Guerre mondiale, il couche sur le papier ses idées pour un futur «humanisme économique», c'est-à-dire une troisième voie entre le collectivisme et le libéralisme débridé. Wilhelm Röpke reconnaît à l'État un rôle de redistribution et de «lutte contre les monopoles», tout en mettant en garde contre le fait

que «pour chaque intervention de l'État il existe un Rubicon» qui ne doit pas être franchi<sup>8</sup>.

## Les pionniers ultérieurs

Plusieurs articles fondateurs se sont distingués dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. En 1972, l'économiste suisse Hans Christoph Binswanger esquisse les contours d'une théorie écologique de l'économie, déjà avant le premier choc pétrolier de 1973. Son article intègre la «consommation des ressources naturelles» dans une logique explicite d'optimisation<sup>9</sup>.

Au début des années 1990, l'économètre tessinois Pietro Balestra publie un plaidoyer en faveur de l'analyse des données de panels et des estimations statistiques structurelles, c'est-à-dire des évaluations formellement liées à un modèle économique théorique. Il a ainsi présenté les deux principales approches de recherche empiriques du début du XXI<sup>e</sup> siècle, qui ont notamment permis des avancées dans le domaine de la recherche empirique sur le marché du travail et en géographie économique<sup>10</sup>.

7 Neumark (1937).

8 Röpke (1941), p. 110.

9 Binswanger (1972).

10 Pietro Balestra n'avait toutefois pas prédit la troisième approche dominante, à savoir l'estimation causale via des approches quasi expérimentales.

Un article qui mérite également d'être mentionné ici est celui qui a été co-écrit par les économistes Ernst Baltensperger et Thomas Jordan en 1997. Les auteurs y opèrent une distinction entre différents types de revenus issus de la création de monnaie (seigneurage), qui donnaient lieu à certaines confusions terminologiques dans la littérature économique. Cet article est remarquable non seulement en raison de ses éminents auteurs, mais aussi car il constitue un exemple précoce du «style anglo-saxon»: rédigé en anglais, il se distingue par une analyse algébrique et, donc, univoque. Ce style, courant de nos jours, se démarque de celui des nombreux articles plus verbeux et moins précis, mais présentant des opinions plus tranchées, qui furent publiés par la revue pendant des décennies. La revue a alors pour ainsi dire renoué avec la discipline mathématique-statistique formelle de Vilfredo Pareto.

### Quelques «dilettantes»

L'histoire d'une publication scientifique alterne elle aussi entre ombre et lumière. En 1914, dans la rétrospective consacrée aux 50 ans de la revue, un historien économique renommé de l'Université de Bâle écrit déjà que «la revue a parfois été le théâtre d'un dilettantisme patent» et qu'on peut y lire des auteurs «qui confessent eux-mêmes leur manque de qualification»<sup>11</sup>.

Malgré sa vocation de plateforme statistique et mathématique, la revue voit ses annales truffées de théories aventureuses, parfois avancées avec un aplomb confinant à la prétention. Ainsi, dans l'un des premiers numéros de la revue, le médecin genevois Pierre-Louis Dunant (frère d'Henry Dunant, le fondateur de la Croix-Rouge) écrit que, dans le canton de Fribourg, les recrues alémaniques mesurent en moyenne 1,62 m, alors que leurs camarades (francophones) de la Gruyère et du même âge atteignent 1,65 m<sup>12</sup>. Cette différence s'explique selon lui par des caractéristiques propres à la race, les Fribourgeois germanophones étant des Alamans et les Fribourgeois romands, des Burgondes. Il n'explique en revanche pas pourquoi les premiers sont plus petits que les seconds et ne se pose pas la question de savoir si cette différence est significative d'un point de vue statistique.

Le XX<sup>e</sup> siècle a aussi réservé quelques surprises. En 1937, le sociologue allemand Franz Oppenhei-

mer affirme dans un débat sur la théorie générale de Keynes qu'il a depuis longtemps développé lui-même ces idées, s'autoproclamant comme celui «qui mène le même combat depuis près d'un demi-siècle» pour dénoncer les «doctrines économiques mathématiques» pour ce qu'elles sont, un «magma»<sup>13</sup>.

### Des prévisions erronées

Avec le recul, on peut bien sûr gloser sur les erreurs de prévisions. En 1952, l'économiste et diplomate genevois William Rappard met par exemple en garde contre une adhésion de la Suisse à la Communauté économique européenne qui était en train d'être créée. Il écrit alors qu'il «paraît certain» qu'une telle communauté continuera à l'avenir de «compter au maximum les six pays signataires de la déclaration Schuman»<sup>14</sup>.

Un article publié en 1988 par l'Office fédéral de la statistique paraît savoureux à la lumière des discussions actuelles à propos de l'imprécision des chiffres communiqués par les autorités<sup>15</sup>. Cet article présente un scénario maximum d'immigration selon lequel la population suisse atteindra au maximum 7,75 millions d'habitants d'ici 2025, alors qu'on sait aujourd'hui que le pays comptera 9,1 millions. La population suisse a donc crû presque deux fois plus rapidement que ce qu'envisageaient les statisticiens voilà un peu moins de 40 ans.

### La science économique, un domaine longtemps réservé aux hommes

En parcourant la quasi-totalité des archives, il est frappant de constater à quel point la domination masculine est forte, tant du point de vue des auteurs que des contenus. Au début des années 1980, 96% des membres de la société éditrice de la revue étaient des hommes<sup>16</sup> et, pendant les 150 premières années d'existence de la revue, 97% des articles publiés étaient écrits par des hommes. Mais les temps ont changé: ces dix dernières années, un tiers des articles comptait au moins une auteure et, en 2022, Sarah Lein, une économiste enseignant à Bâle, a été la première femme à diriger la rédaction<sup>17</sup>.

11 Bächtold (1914), p. 264.

12 Dunant (1868).

13 Oppenheimer (1937), pp. 428 et 429.

14 Rappard (1952), p. 308; c.-à-d. Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg et Pays-Bas.

15 Haug (1988).

16 Frey, Pommerehne, Schneider et Weck (1982).

17 Voir la liste des rédacteurs en chef sur Wikipédia.

18 Voir [sjes.springeropen.com/](https://sjes.springeropen.com/).

Avec le «Swiss Journal of Economics and Statistics», la communauté des économistes suisses dispose d'un véritable trésor d'archives et d'une plateforme dynamique, consultable dans le monde entier, dédiée à l'échange scientifique<sup>18</sup>. Grâce au statut «Diamond Open Access» de la revue, les articles sont accessibles gratuitement par tout un chacun et les auteurs n'ont pas non plus à payer pour soumettre leurs articles.

Aux 160 prochaines années!



Pour les références bibliographiques, voir l'article en ligne.

## Le «Swiss Journal of Economics and Statistics»

La «Société suisse d'économie et de statistique» (SGVS) publie depuis 1864 sa revue qui, intitulée initialement «Journal de statistique suisse», a été renommée en 1945 «Revue suisse d'Économie politique et de Statistique». Depuis 2007, le «Swiss Journal of Economics and Statistics» (SJES) paraît exclusivement en langue anglaise. Il s'agit d'une publication scientifique revue par des pairs et jouissant d'une renommée internationale. Les articles sont publiés sur la plateforme en ligne de Springer-Nature au fil de l'année. Tous les auteurs et auteures peuvent soumettre gratuitement des articles scientifiques au SJES. Bien que la majorité des articles soit en lien avec la Suisse, ce n'est pas un prérequis pour être publié, car seuls la qualité méthodologique et l'intérêt intrinsèque des travaux



sont des critères de sélection du journal. Selon le classement exhaustif établi par Ideas/Repec, le SJES se classe dans les 10% des meilleures revues de sciences économiques du monde<sup>a</sup>. La revue est financée par la SGVS avec le soutien de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH).

a Voir «Ideas/Repec Simple Impact Factors (Last 10 Years) for Journals» sur [ideas.repec.org](https://ideas.repec.org).



**Marius Brühlhart**

Rédacteur en chef du «Swiss Journal of Economics and Statistics», professeur d'économie politique, Faculté des Hautes Études Commerciales (HEC), Université de Lausanne



**Kateryna Dashevskya**

Collaboratrice scientifique, Faculté des Hautes Études Commerciales (HEC), Université de Lausanne

# Des matières premières «vertes» pour atteindre l'objectif zéro net

Les matières premières indispensables aux technologies durables proviennent principalement d'Amérique latine. C'est une opportunité pour cette région, à condition que les pays qui la composent échappent à la «malédiction des ressources naturelles».

Martina Bietenhader, Johannes Rühl, Seco

L'Amérique latine pose les jalons de la transition énergétique. Particulièrement riche en métaux tels que le cuivre, le lithium et le nickel, des métaux indispensables aux technologies vertes, la région abrite 60% à 80% des réserves mondiales de lithium, 40% des réserves de cuivre et 17% de celles de nickel.

Cette abondance de ressources naturelles devrait permettre à ces pays de générer d'énormes revenus. La valeur des gisements boliviens de lithium est estimée à 414 milliards de dollars, celle des gisements brésiliens de nickel à 267 milliards de dollars et celle des réserves de cuivre du Chili, le premier exportateur mondial de ce métal, à 1600 milliards de dollars.

## Un pilier de l'économie

Ces perspectives prometteuses ne manquent pas d'éveiller l'intérêt des investisseurs du monde entier. Dans ce contexte, comment l'Amérique latine peut-elle viser une croissance économique durable tout en préservant son indépendance géopolitique? En Amérique latine, les exportations de matières premières sont l'un des piliers de l'économie. En 2022, le secteur minier représentait 14% du PIB du Chili et 58% des exportations totales du pays<sup>1</sup>.

Cette dépendance à un secteur unique peut pourtant poser problème et conduire à ce qu'on appelle la «malédiction des ressources naturelles», un phé-

nomène décrit dans la littérature spécialisée comme la corrélation entre la présence de ressources naturelles et la survenue de conflits armés, une augmentation de la corruption, un recul de la démocratie et un ralentissement de la croissance économique.

## Un tournant pour l'Amérique latine?

La demande élevée en «minéraux verts» serait néanmoins une occasion unique de renforcer les chaînes de valeur locales du secteur primaire, de promouvoir la création d'emploi et d'augmenter ainsi les revenus de la population des pays concernés. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a même estimé que la transformation verte pourrait constituer «un tournant économique et social» pour l'Amérique latine<sup>2</sup>.

Actuellement, de nombreuses étapes de production à forte valeur ajoutée sont pourtant réalisées en dehors de l'Amérique latine. Bien que le Chili ait été le deuxième producteur de lithium en 2019, 58% de l'offre mondiale de ce métal est transformée et raffinée en Chine. Et c'est également l'Empire du Milieu qui a réalisé 46% des exportations mondiales de batteries en lithium en 2022. Il en va de même pour le cuivre, qui provient principalement du Chili (28%) et du Pérou (12%), mais dont la transformation en produits commercialisables est concentrée en Chine (environ 40% de l'offre mondiale).

1 Voir CnuCED (2023).

2 Voir OCDE (2022).





Essai de forage au salar d'Uyuni, en Bolivie. Ce lac salé est riche en minéraux, notamment en lithium.

Parallèlement, les investissements chinois dans l'exploitation minière en Amérique latine ont fortement augmenté: entre 2000 et 2018, environ 60% des investissements directs chinois dans cette région ont été consacrés au secteur des matières premières.

## Exploitation efficace des ressources

Pour être durable, la croissance économique en Amérique latine doit être supportable sur le plan social et environnemental. Or, actuellement, l'extraction de minéraux indispensables à la transition énergétique a paradoxalement un impact considérable sur l'environnement. Les émissions de gaz à effet de serre et la pollution de l'eau sont deux problèmes majeurs, puisqu'entre 4% et 7% des émissions mondiales de gaz à effet de serre sont imputables à l'industrie minière.

Les poids-lourds roulant au diesel sont par exemple responsables de 30% à 50% des émissions

totales des mines, qui consomment en outre beaucoup d'eau. Au Chili, l'exploitation du cuivre dans le désert d'Atacama, l'un des lieux les plus arides du monde, consomme 68% de l'eau de la région, ce qui a des répercussions importantes sur la population ainsi que sur le monde animal et végétal.

Certains pays miniers d'Amérique latine ont déjà commencé à s'attaquer à ces défis, grâce à de nouvelles approches et à la mise en œuvre de stratégies pour des pratiques minières responsables et durables. Quelles en sont les implications pour la Suisse et ses relations économiques avec l'Amérique latine?

En tant que plaque tournante commerciale, fournisseur de technologies et acheteur de minéraux durables et de leurs produits finis, la Suisse joue un rôle crucial dans le secteur minier. Les cinq plus grandes entreprises de négoce du monde ont une présence importante dans le pays où elles emploient, avec plus de 950 autres entreprises de matières

## De nombreuses matières premières «vertes» proviennent d'Amérique latine



**lithium**  
(l'Amérique latine possède  
60% à 80% des  
réserves mondiales)

**cuivre**  
(40%)

**nickel**  
(17%)

Source: Seco / La Vie économique

3 Voir Office fédéral de la statistique: Négociants en matières premières.

4 Voir rapport du Conseil fédéral (2018).

5 Données relatives au commerce de transit fournies par la Banque nationale suisse.

6 Le Conseil fédéral entend affiner la statistique sur le négoce des matières premières en Suisse. À cet effet, il a chargé le 29 juin 2022 les départements compétents de mettre en place une banque de données fiable sur le développement de ce secteur.

7 Voir Communiqué de presse du Conseil fédéral du 26.6.2024 «Gestion durable des entreprises: le Conseil fédéral veut durcir les règles en matière de publication d'informations».

premières, quelque 10 000 personnes au total<sup>3</sup>. Des études montrent qu'environ deux tiers du commerce mondial de métal passent par la Suisse. Dans un rapport consacré au secteur des matières premières<sup>4</sup>, le Conseil fédéral a estimé qu'en 2017, les recettes issues du commerce des matières premières avaient représenté 3,8% du PIB suisse. La même base de données<sup>5</sup> évalue cette contribution à 8% en 2021, ce qui fait de cette industrie le deuxième secteur après les services financiers (9,1%)<sup>6</sup>.

### Accent mis sur la durabilité

Ces dernières années, les normes sociales et environnementales ont considérablement évolué dans le secteur minier. Depuis 2021, les entreprises minières suisses sont ainsi obligées de déclarer les versements qu'elles effectuent à des gouvernements étrangers. En 2022, de nouvelles obligations de diligence et de rapport sur les conséquences de l'activité minière pour l'environnement et les droits de l'homme ont été instaurées. En juin 2024, le Conseil fédéral a proposé d'étendre les obligations de rap-

port et de les aligner dans une large mesure sur les normes en vigueur dans l'Union européenne (UE)<sup>7</sup>.

Le plan d'action RSE révisé du Conseil fédéral prévoit l'obligation pour les entreprises de respecter les normes internationalement reconnues telles que les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales pour une conduite responsable des entreprises. Le Secrétariat d'État à l'économie (Seco) héberge le Point de contact national (PCN), qui est chargé de promouvoir les principes directeurs et de faciliter le dialogue sur leur mise en œuvre. En janvier 2020, la Suisse a également adopté un plan d'action national (NAP) concernant les Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Le NAP, qui devrait être révisé pour la période 2024-2027, a pour but de renforcer le devoir de diligence raisonnable en matière de droits humains dans le cadre des activités internationales des entreprises sises en Suisse, notamment dans les secteurs minier et des matières premières. Outre le respect des droits humains, le NAP devra à l'avenir également promouvoir les mesures climatiques afin de contribuer à la transition vers une économie à zéro émission nette. La Suisse participe en outre à l'Initia-

tive pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) et à la *Climate-Smart Mining Initiative* qui visent à promouvoir la bonne gouvernance et la durabilité dans ce secteur.

## Importance pour la politique économique extérieure de la Suisse

L'Amérique latine étant un partenaire stratégique pour la transition écologique, l'approfondissement des relations économiques approfondies avec cette région constitue l'un des piliers de la politique économique extérieure de la Suisse. En période de tensions géopolitiques, il est impératif de garantir aux entreprises un accès diversifié aux marchés internationaux. En 2023, les échanges commerciaux entre la Suisse et l'Amérique latine ont atteint 19 milliards de francs et les investissements suisses dans la région ont bondi de près de 10% pour s'établir à 36 milliards de francs, créant plus de 200 000 emplois sur place.

La Suisse améliore en permanence ses conditions-cadres afin de renforcer ses relations économiques avec l'Amérique latine. Outre les 17 accords bilatéraux de protection des investissements, elle a conclu des accords de libre-échange (ALE) avec huit

pays de la région<sup>8</sup>. Après avoir achevé l'actualisation de l'ALE avec le Chili en 2024, elle accorde désormais la priorité à l'ALE avec les États du Mercosur. Ces deux accords comprennent un chapitre complet et juridiquement contraignant sur le commerce et le développement durable.

Les pays d'Amérique latine doivent mettre en œuvre des stratégies de développement durable afin de pouvoir exploiter les ressources naturelles dont ils disposent sans être victimes de la malédiction qui pèse sur ces dernières. La lutte contre le changement climatique ne pourra être gagnée que si elle ne se fait pas au détriment de la nature et de l'être humain.

### Bibliographie

Conseil fédéral (2018). Le secteur suisse des matières premières: état des lieux et perspectives. Rapport du 30 novembre.

Cnuced (2023). Technical note on critical minerals. Supply chains, trade flows and value addition.

OCDE (2022). Latin America and the Caribbean : The green transition can be an economic and social game changer, says new report, 7 novembre.

8 Chili, Colombie, Costa Rica, Équateur, Guatemala, Mexique, Panama, Pérou.



**Martina Bietenhader**

Collaboratrice scientifique,  
Relations économiques bilatérales,  
secteur Amériques,  
Secrétariat d'État à l'économie  
(Seco), Berne



**Johannes Rühl**

Chef suppléant du secteur  
Relations économiques bilatérales,  
secteur Amériques,  
Secrétariat d'État à l'économie  
(Seco), Berne

# Pénurie de logements: des communes touristiques réagissent

Le marché immobilier est depuis longtemps sous tension. Le manque de logements ne concerne plus seulement les grands centres urbains, mais aussi les localités touristiques de l'espace alpin. Les causes de cette évolution sont multiples, tout comme les solutions au problème.

Gabriel Weick, ARE

**E**n novembre 2023, les habitants de Flims (GR) ont réagi à la grave pénurie de logements dans leur commune. Comme dans bien d'autres localités alpines très prisées des touristes, la population locale et la main-d'œuvre n'arrivent plus à se loger à un prix abordable. C'est pourquoi 70% des habitants de la commune ont approuvé une révision partielle du plan d'aménagement local. À l'avenir, on ne pourra démolir et reconstruire ou entièrement rénover des logements à Flims qu'à condition de proposer au moins la moitié de leur surface habitable en tant que résidence principale aux habitants de la commune.

## Forte demande de résidences secondaires

Les propriétaires qui ne créent pas ou pas suffisamment de surfaces habitables à usage de résidence principale peuvent payer une taxe de remplacement qui alimente un fonds destiné à promouvoir la construction de logements à prix modéré. Dans le cadre d'une politique foncière active, la commune de Flims s'efforce également d'acquérir des parcelles constructibles et des immeubles, tout en cédant des terrains à bâtir en droit de superficie. Elle peut ainsi influencer sur l'évolution du parc de logements en confiant le développement immobilier à des maîtres d'ouvrage d'utilité publique ou à des coopératives de

construction, moyennant certaines conditions. Enfin, elle interdit la transformation des hôtels en résidences secondaires afin de préserver le potentiel de surfaces habitables destinées aux résidences principales.

La pénurie de logements dans les destinations touristiques alpines a des causes multiples. Tout d'abord, la demande de résidences secondaires y a explosé durant la pandémie de coronavirus. En effet, comme l'indique l'étude «Monitoring zum Vollzug und zu den Wirkungen des Zweitwohnungsgesetzes» (monitoring concernant la mise en œuvre et les effets de la loi sur les résidences secondaires<sup>1</sup>), publiée au printemps 2023, davantage de personnes ont alors eu recours au télétravail et les voyages ont été temporairement restreints, entre autres explications. De ce fait, l'offre préalablement excédentaire de résidences secondaires, mise en évidence dans l'Analyse des effets de la loi fédérale sur les résidences secondaires de 2021, s'est épuisée<sup>2</sup>.

De plus, la demande de résidences principales a également augmenté dans les localités touristiques ces dix dernières années. Selon Peder Plaz, co-directeur du Forum économique des Grisons, cela s'explique principalement par la hausse du nombre d'emplois qui y ont été créés. Et comme les personnes partant à la retraite restent aussi sur place, les logements sont d'autant plus recherchés<sup>3</sup>.

Par ailleurs, depuis l'adoption de la loi sur l'aménagement du territoire, il s'avère compliqué de construire

1 Voir IC Infraconsult AG (2023).

2 Voir ARE et Seco (2021).

3 Voir Marti et Plaz (2023).





Pour de multiples raisons, la demande de résidences principales a augmenté dans les lieux touristiques. Œuvre d'art à Leysin, dans le canton de Vaud.

sur de nouveaux sites. Comme le dimensionnement des zones à bâtir est établi en fonction des prévisions d'évolution démographique, les communes où s'annonce une stagnation ou un recul du nombre d'habitants sont particulièrement désavantagées: il leur faut réduire les zones à bâtir surdimensionnées et mobiliser leurs réserves de terrains constructibles, ce qui représente un défi pour nombre d'entre elles.

Enfin, la loi fédérale sur les résidences secondaires (LRS) contribue à aggraver cette situation de pénurie (voir encadré page 54). Son article 11 stipule en effet que, dans le cas des logements et des immeubles régis par l'ancien droit, c'est-à-dire dont la construction a été réalisée ou autorisée avant l'adoption de l'initiative de 2012, le mode d'habitation est libre. Ainsi, environ 95% du parc de logements des communes dites de résidences secondaires (communes dont la part de résidences secondaires dépasse 20%) peuvent être utilisés, loués ou vendus en tant que résidences secondaires. Ce quota concerne donc les communes assujetties aux dispositions de la LRS.

Comme les prix des résidences secondaires sont élevés, la réaffectation d'une résidence principale en résidence secondaire est une opération très lucrative.

Elle prive néanmoins les populations locales de possibilités de logement, d'autant que le nombre de ces conversions a nettement augmenté ces dernières années. L'assouplissement des conditions prévues par l'article 11 de la LRS, qui a été demandé dans le cadre d'une initiative du conseiller national Martin Candinas et qui devrait entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2025, permettra aussi de créer des logements en mode d'habitation libre lors d'agrandissements de bâtiments existants, ce qui sera une incitation supplémentaire à bâtir des résidences secondaires plutôt que principales.

## Échanges d'expériences

Dans ce contexte, l'Office fédéral du développement territorial (ARE) s'est associé à l'Office fédéral du logement (OFL) et au Secrétariat d'État à l'économie (Seco) pour organiser, en février 2024, une journée d'échange d'expériences consacrée aux résidences principales dans les régions touristiques<sup>4</sup>. Aux côtés de représentants de cantons et de groupes d'intérêt, des communes ont eu la possibilité

<sup>4</sup> Voir ARE *et al.* (2024).

d'y présenter leurs stratégies de gestion de la pénurie de logements et de les soumettre à la discussion.

Tout comme Flims, Davos (GR) a défini une stratégie pour remédier à cette pénurie. Lors du développement de sites, la commune applique des plans d'aménagement qui autorisent, par exemple, des indices d'utilisation plus élevés pour permettre de densifier le bâti. Au titre d'une compensation de cette plus-value de planification, la commune exige une part locale de 50%, dont à nouveau 50% de loyers fixés sur la base des coûts, et non dans une optique de rendement. Toujours dans le cadre de cette stratégie, Davos mise notamment sur des biens immobiliers appartenant à la commune et sur leur potentiel d'utilisation en tant que résidences principales. Elle entend par ailleurs assurer un suivi des réaffectations en résidences secondaires de logements régis par l'ancien droit, tout en envisageant la possibilité de les restreindre en ne les autorisant que sur des sites bénéficiant d'une situation centrale et d'une bonne desserte.

D'autres communes, dont Saanen (BE) et Châteaue-d'CEx (VD), privilégient les projets de construction de logements d'utilité publique et coopératifs pour créer ou conserver des résidences principales. Surses (GR) s'efforce quant à elle de mieux exploiter l'habitat existant, par exemple en construisant ou en maintenant des logements attrayants pour les personnes âgées.

## Nécessité de changer de perspective

D'une manière générale, il y a assez de logements dans les communes comptant plus de 20% de résidences secondaires. Le problème réside dans leur répartition. Il importe de maintenir et de développer

le parc de logements existants pour les habitants et les nouveaux arrivants. La situation actuelle ne peut plus durer car elle entraîne une spirale négative sur le plan économique et social: difficultés d'accès au logement pour la population locale et les personnes susceptibles de s'installer, manque de main-d'œuvre pour les employeurs, désertification croissante des villages et des vallées, fermetures d'écoles.

L'article 12 de la LRS énonce clairement qu'au besoin, c'est aux cantons et aux communes qu'il revient de prendre les mesures nécessaires pour prévenir ces évolutions indésirables, résultant d'une utilisation sans limites de logements créés selon l'ancien droit en tant que résidences secondaires. À cette fin, les cantons peuvent limiter davantage que la LRS la réaffectation en résidence secondaire d'un logement utilisé jusque-là comme résidence principale. Des communes comme Flims et Davos ont réussi à vaincre les résistances internes et externes et à prendre de telles mesures. Il faut espérer qu'elles recevront le soutien des cantons et feront des émules.

## Bibliographie

- IC Infraconsult AG (2023). Monitoring und Analyse des Vollzugs und der Wirkungen des Zweitwohnungsgesetzes (disponible uniquement en allemand, avec un résumé en français). Rapport final.
- Marti N. et Plaz P. (2023). Wohnungsmangel in GR?! (disponible uniquement en allemand). Une analyse succincte du besoin en résidences principales et des facteurs sous-jacents, Forum économique des Grisons (Wifo).
- Office fédéral du développement territorial – ARE *et al.* (2024). Journée d'échange d'expériences sur les résidences principales dans les zones touristiques.
- Office fédéral du développement territorial – ARE et Secrétariat d'État à l'économie – Seco (2021). Analyse des effets de la loi fédérale sur les résidences secondaires. Rapport au Conseil fédéral.

## Acquisition de terrains par des personnes résidant à l'étranger

En 2022, les cantons ont délivré au total 1020 autorisations pour l'acquisition de logements de vacances par des personnes résidant à l'étranger. Comme les années précédentes, le Valais est le canton

qui en a accordé le plus (446), suivi par les cantons des Grisons (183), du Tessin (137) et de Vaud (117). Voir également les statistiques sur l'acquisition de terrains par des personnes à l'étranger sur [bj.ch](https://www.bj.ch).



**Gabriel Weick**

Collaborateur scientifique,  
Office fédéral du développement  
territorial (ARE), Ittigen

# Mesures d'accompagnement du Léman Express: les enseignements d'un audit transfrontalier

Quatre ans après le lancement du Léman Express, de nombreuses mesures d'accompagnement visant à favoriser l'utilisation des transports publics et la mobilité douce ont pris du retard. Un audit transfrontalier fait le point sur la situation et émet des recommandations.

Vincent Kaufmann, Alexis Gummy, EPFL, Frédéric Varone, Maria Masood Dechevrens, Bruno Reix, Cour des comptes de Genève

**I**nauguré en décembre 2019, le Léman Express (LEx) est l'un des plus grands réseaux ferroviaires régional transfrontalier d'Europe. Fruit d'une collaboration transnationale sur le territoire du Grand Genève<sup>1</sup>, le LEx comprend six lignes qui relient Genève à la France et au canton de Vaud, desservant 20 gares dans les départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie, 19 dans le canton de Genève et 3 dans le canton de Vaud<sup>2</sup>.

Au-delà de l'investissement financier important (1,6 milliard de francs pour les quatorze kilomètres côté suisse, et plus de 200 millions d'euros pour les deux kilomètres côté français), le LEx est aussi un symbole fort de la coopération transfrontalière et traduit une volonté commune de répondre aux enjeux de la mobilité dans le Grand Genève. Il a permis d'augmenter significativement l'offre transfrontalière de transports publics dans l'agglomération. En 2017, le trafic pendulaire transfrontalier vers le canton de Genève était estimé à 632 000 déplacements quotidiens, dont 86% des trajets effectués en voiture<sup>3</sup>. Après bientôt quatre ans d'exploitation, 80 000 personnes utilisent quotidiennement le LEx, ce qui dépasse largement les prévisions préalables à sa mise en service.

Pour encourager l'utilisation du LEx, une feuille de route transfrontalière a été adoptée en novembre

2019 par l'assemblée du Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT). Celle-ci incluait différentes mesures d'accompagnement telles que la création de lignes de bus vers les gares du LEx, de voies de rabattement via des pistes cyclables et des voies vertes, de places de stationnement pour les vélos et les deux roues motorisés en gare et de places de stationnements P+R. Des services de partage de mobilité (vélos en libre-service et covoiturage) étaient en outre prévus, ainsi que la mise en place de plans de mobilité employeurs visant à limiter l'utilisation des véhicules individuels motorisés par les collaborateurs des entreprises et des administrations publiques. Au total, ces mesures d'accompagnement, dont plusieurs sont soutenues par les projets d'agglomération<sup>4</sup> de la Confédération, représentent un budget de plus d'un milliard de francs.

## Un audit transfrontalier pionnier

En 2022, les institutions supérieures de contrôle (ISC) actives sur les territoires desservis par le LEx (la Cour des comptes de Genève, la Chambre régionale des comptes Auvergne-Rhône-Alpes et la Cour des comptes du canton de Vaud) ont réalisé un audit commun afin de s'assurer que les mesures

- 1 L'agglomération transfrontalière du Grand Genève englobe les 117 communes du Pôle métropolitain du Genevois français, les 45 communes du Canton de Genève ainsi que les 47 communes du district de Nyon, soit plus d'un million d'habitants.
- 2 Voir la carte du LEx sur le site [lemanexpress.com](http://lemanexpress.com).
- 3 Voir RGR Ingénieurs conseils (2021).
- 4 Les projets d'agglomération permettent de déposer auprès de la Confédération suisse des demandes de cofinancement pour des réalisations majeures de mobilité sur le territoire.





La création de pistes cyclables fait partie des mesures d'accompagnement du Léman Express (LEx) visant à encourager la mobilité douce dans la région du Grand Genève.

d'accompagnement du LEx sont mises en service dans les délais impartis et qu'elles favorisent le report modal (passage du transport individuel motorisé aux transports collectifs et à la mobilité douce).

L'audit a permis d'analyser 145 mesures d'accompagnement du LEx (98 mesures dans le canton de Genève, 2 dans le canton de Vaud et 45 en France) ainsi que le déploiement des services de partage de mobilité et des plans de mobilité employeurs. Afin de mieux appréhender les besoins des usagers et des non-usagers du LEx, les ISC se sont aussi associées à une enquête sur la mobilité réalisée à l'automne 2022 par l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) auprès de plus de 10 000 habitants de la région lémanique transfrontalière<sup>5</sup>.

L'audit révèle que de nombreux services de mobilité ont été mis place et qu'ils affichent une croissance d'utilisation prometteuse. Dans le canton de Genève par exemple, 571 stations de vélos en libre-service ont été déployées, 218 véhicules ont été mis à disposition pour l'autopartage et une voie spécifique de covoiturage a été créée à un passage autoroutier frontalier. En revanche, les plans de mobilité employeurs, leviers importants en faveur du report modal, sont encore trop peu développés dans le canton de Genève, y compris au sein du secteur public.

L'audit montre par ailleurs que les mesures d'accompagnement du LEx peinent à être mises

en service. En octobre 2023, plus de la moitié des 145 mesures analysées sont soit en retard, soit abandonnées (voir illustration 1). Le retard moyen de mise en œuvre s'élève à 41 mois pour le territoire genevois et à 34 mois pour le territoire français.

## Les attentes des (non-)usagers

Une analyse statistique<sup>6</sup> a permis d'identifier les facteurs pouvant expliquer les délais dans la mise en œuvre des mesures. Les difficultés de planification (par exemple, la non-anticipation des exigences cantonales lors de l'aménagement d'un P+R) sont corrélées avec un retard de mise en œuvre moyen de douze mois; l'opposition des communes à des mesures planifiées sur leur territoire (aménagements nécessaires au passage d'une nouvelle ligne de bus sur une route communale, par exemple) est associée à un retard de 38 mois en moyenne; les mesures bénéficiant d'un cofinancement fédéral affichent en revanche en moyenne onze mois de retard en moins que les autres mesures.

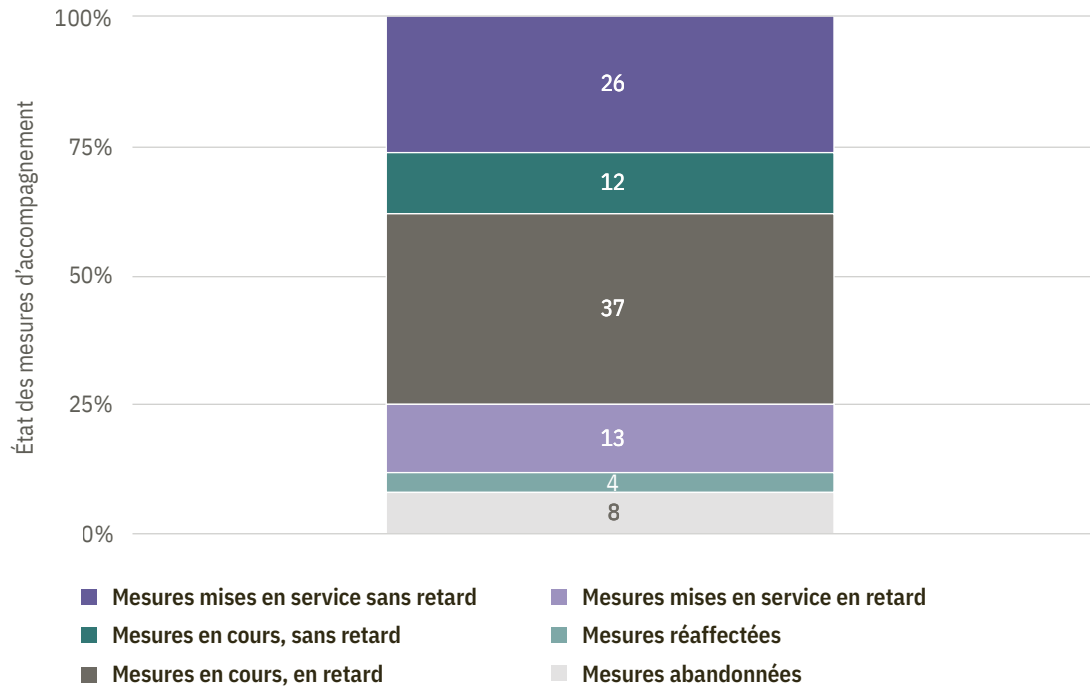
S'agissant des demandes des usagers et des non-usagers du LEx, l'enquête de l'EPFL indique qu'elles portent principalement sur l'amélioration des rabattements vers les gares du LEx (création de nouvelles lignes de desserte des gares et

5 Voir les premiers résultats du Panel lémanique de suivi de la durabilité des pratiques.

6 Les ISC ont réalisé une analyse économétrique appliquée aux données récoltées auprès des maîtres d'ouvrage des mesures infrastructurelles (non abandonnées) situées dans les trois territoires.

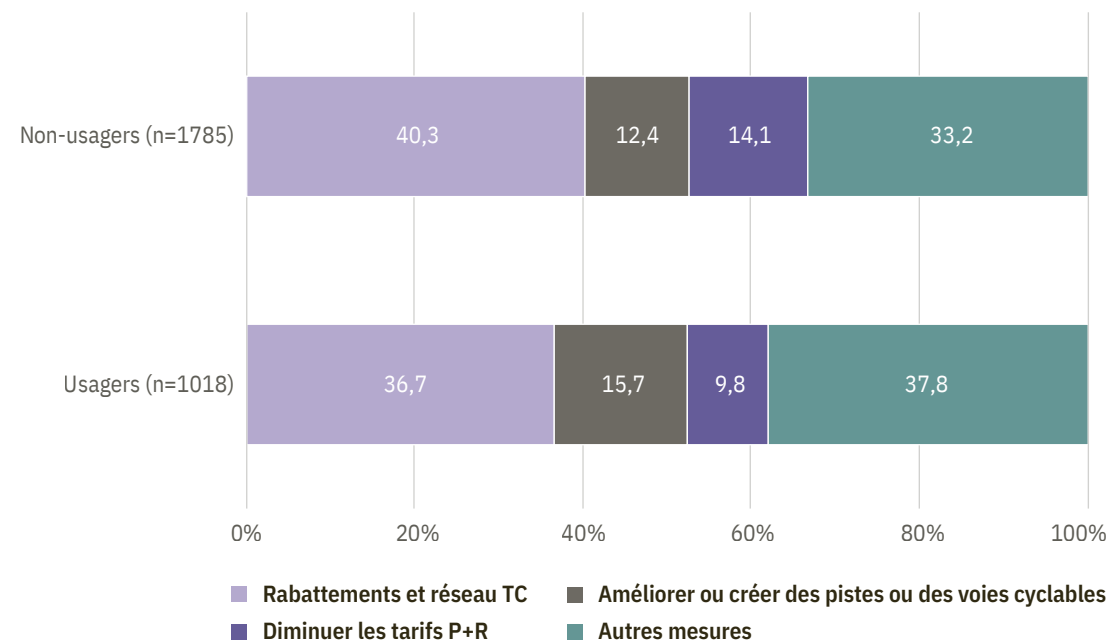


**III. 1: La moitié des mesures d'accompagnement du Léman Express ont pris du retard**



Source: Cour des comptes de Genève (2023b)/La Vie économique

**III. 2: Mesures qui favoriseraient l'utilisation du Léman Express**



Remarque: ce graphique reprend les mesures citées pour les gares du LEx.

Source: EPFL et Cour des comptes de Genève (2023b)/La Vie économique

augmentation de la fréquence des lignes de bus existantes, notamment), sur la création de pistes et de voies cyclables et sur la réduction des tarifs de stationnement P+R (voir illustration 2 page 57).

La réalisation de voies vertes et de pistes cyclables, qui figurent parmi les mesures souhaitées par les usagers et non-usagers des gares du LEx, sont celles qui ont pris en moyenne le plus grand retard.

## Recommandations pour accélérer le report modal

L'audit a permis de formuler trois recommandations visant à prioriser la mise en œuvre des mesures les plus attendues et à accélérer le report modal<sup>7</sup>. Afin de réduire les retards et de garantir le cofinancement fédéral suisse, l'audit recommande d'améliorer la planification et le suivi des mesures d'accompagnement du LEx, en définissant en amont les coûts associés aux mesures et les responsabilités des maîtres d'ouvrage chargés de leur mise en œuvre. L'audit préconise également de développer les parkings P+R en périphérie de l'agglomération du Grand Genève et d'en harmoniser la tarification afin de renforcer le report modal. Les différents tarifs pratiqués jusqu'à présent dans les P+R incitent en effet les automobilistes à utiliser leur véhicule pour se rendre vers les gares du LEx où le stationnement est meilleur marché, voire

gratuit; enfin, l'audit recommande de désigner, sur le territoire du Genevois français, une seule autorité (le pôle métropolitain du Genevois) chargée de coordonner la mobilité avec les acteurs genevois et vaudois.

L'audit conjoint des trois ISC constitue une expérience pionnière en Europe qui a permis de démontrer que, malgré des différences institutionnelles marquées entre les territoires genevois, vaudois et français, les difficultés de mise en œuvre des mesures d'accompagnement du LEx sont comparables. Le réseau ferroviaire du LEx et l'audit des trois ISC sont un exemple de coopération transfrontalière innovante. Cette première expérience fournit des enseignements qui pourraient être appliqués à d'autres enjeux transfrontaliers (aménagement du territoire, santé, fiscalité, emploi, environnement, etc.) sur le territoire du Grand Genève ou dans d'autres régions frontalières de la Suisse, notamment les régions de Bâle, Saint-Gall ou dans le canton du Tessin.

### Bibliographie

Cour des comptes de Genève (2023a). Mesures d'accompagnement du Léman Express, Audit de performance – rapport 185, Genève.

Cour des comptes de Genève (2023b). Mesures d'accompagnement du Léman Express dans l'agglomération du Grand Genève – Synthèse commune, Genève.

RGR Ingénieurs conseils SA (2021). Monitoring multimodal transfrontalier - Rapport de synthèse – EO, Grand Genève.

7 Pour de plus amples détails, voir le rapport d'audit de la Cour des comptes de Genève et la synthèse commune sur le site internet de la Cour des comptes de Genève.

#### Vincent Kaufmann

Professeur de sociologie urbaine et d'analyse des mobilités, directeur du laboratoire de sociologie urbaine, École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL)

#### Frédéric Varone

Magistrat suppléant, Cour des comptes de Genève et professeur de sciences politiques, Université de Genève

#### María Masood Dechevrens

Experte économiste, Cour des comptes de Genève et chargée de cours, Université de Genève

#### Bruno Reix

Responsable de mission, Cour des comptes de Genève

#### Alexis Gumy

Chercheur postdoctorant, Laboratoire de Sociologie Urbaine, École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL)

# Prédire l'avenir grâce aux données des moteurs de recherche

Lorsque l'on recherche des informations, on se rend sur Google. Les requêtes saisies dans le moteur de recherche génèrent des données qui permettent de prédire l'avenir.

Yavuz Karagök, Comco

Les scientifiques s'intéressent depuis bien longtemps à l'anticipation des tendances futures. Dans ce domaine, Internet constitue une précieuse source de données. Grâce à des méthodes scientifiques éprouvées, les données en temps réel qui s'accumulent sur la toile au gré des recherches effectuées par les utilisateurs peuvent être analysées et interprétées afin que des enseignements soient tirés sur le passé, le présent et l'avenir<sup>1</sup>.

Les achats en ligne, par exemple, sont souvent précédés de recherches sur Internet qui permettent d'identifier les futurs comportements d'achat potentiels. De même, en cas de problème de santé, les gens s'informent d'abord sur Internet sur leurs symptômes et les remèdes susceptibles de les soulager. Si de nombreuses personnes recherchent des informations médicales similaires, on peut par exemple en déduire qu'un vaste groupe de population souffre d'une maladie donnée comme la grippe par exemple. La fréquence des termes de recherche permet également de mesurer l'intérêt des gens pour des valeurs boursières, des événements sportifs, des destinations de vacances, etc.

D'une manière générale, ces données permettent donc de savoir ce qui intéresse la population à un moment donné, ce qui la préoccupe ou ce qu'elle a l'intention de faire. Ces informations suscitent l'intérêt non seulement des scientifiques, mais aussi des entreprises et des institutions les plus diverses (médias, instituts de conjoncture, banques, entreprises de marketing ou agences de sécurité).

Depuis janvier 2004, Google met gratuitement à la disposition de toutes les personnes intéressées des séries temporelles sur les requêtes de recherche, sous forme anonymisée, et en temps réel<sup>2</sup>. Il est possible de les consulter par région ou par période. En fonction de la durée de la période sélectionnée, les données sont normalisées et disponibles sur une base quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle. Elles sont présentées sous la forme d'indices, les valeurs étant comprises entre 0 et 100<sup>3</sup>.

À des fins d'illustration, le terme de recherche «cadeau» a été saisi en trois langues dans Google Trends (voir illustration page 61). Si le nombre de requêtes sur ce terme augmente fortement chaque année à l'approche des fêtes de Noël, on constate que c'est également le cas, comme on pouvait s'y attendre, en février avant la Saint-Valentin et en mai avant la fête des mères.

## Un recours intensif à Google Trends

Contrairement aux données issues des enquêtes classiques, les données en temps réel fournies par Google Trends sont disponibles gratuitement et à tout moment. Elles peuvent être utilisées dans des domaines d'application variés allant de la médecine à la politique, en passant par la finance, le tourisme et le marketing.

En marketing, la fréquence d'utilisation des termes de recherche est un indicateur de leur popularité. Cette information est utilisée pour concevoir

1 Voir p. ex. D'Amuri et Marcucci (2017), Yu *et al.* (2019), Penna et Huang (2009), Ferrara et Simoni (2019), Narita et Yin (2018), Vosen et Schmidt (2011) ainsi que Vosen et Schmidt (2012).

2 Voir Google Trends.

3 Pour des explications sur ce paragraphe, voir notamment D'Amuri et Marcucci (2017) ainsi que Nagao, Takeda et Tanaka (2019).



La fréquence des recherches effectuées sur Internet, au sujet d'un événement sportif par exemple, témoigne de l'intérêt porté à celui-ci. Une participante au marathon de la Jungfrau, à la Kleine Scheidegg, dans le canton de Berne.

des sites Internet de manière à ce que ces termes apparaissent le plus haut possible dans les résultats de recherche. Les entreprises peuvent ainsi augmenter leur visibilité sur Internet et mieux se positionner par rapport à leurs concurrents<sup>4</sup>.

Dans le secteur financier, les chercheurs constatent qu'une augmentation du nombre de recherches effectuées sur une action boursière dans le moteur de recherche de Google se traduit par une hausse du cours de celle-ci dans les deux semaines suivantes<sup>5</sup>. D'autres chercheurs ont démontré, au moyen d'une analyse des variations du volume de recherche sur Google concernant des termes financiers, que certains modèles peuvent être interprétés comme des signes avant-coureurs de changements sur le marché des actions<sup>6</sup>.

Dans le secteur touristique, les données de recherche Google portant sur les musées et les galeries d'art permettent d'établir assez rapidement des estimations du nombre de visiteurs<sup>7</sup>.

Les données de requêtes sur Google sont également utilisées dans le domaine de la recherche médicale<sup>8</sup>. L'analyse des données en temps réel peut livrer des indications sur les maladies saisonnières actuelles ou à venir ainsi que sur les épidémies. Plusieurs travaux de recherche se sont

récemment penchés sur le suivi de la pandémie de Covid-19 basé sur les données issues de Google Trends<sup>9</sup>.

## Estimation du produit intérieur brut

Il est également possible d'obtenir des informations sur l'évolution d'une économie en temps réel<sup>10</sup>, ce qui s'est avéré particulièrement intéressant au printemps 2020 et par la suite, car les données ont permis d'évaluer l'impact du confinement et des mesures de lutte contre la pandémie de Covid-19. Les données classiques utilisées pour estimer le produit intérieur brut (PIB) n'étant publiées qu'avec un certain décalage dans le temps, seules quelques informations sont disponibles sur la situation courante de certains secteurs économiques.

Quand l'économie traverse une phase singulière, comme ce fut le cas lors de la pandémie, il est crucial de disposer d'informations en temps réel afin d'évaluer les conséquences économiques potentielles de la crise et de prendre les mesures appropriées. On trouve aujourd'hui dans la littéra-

4 Search Engine Optimization (SEO ou optimisation du référencement). Voir également à ce sujet Almkhatar, Mahmood et Kareem (2021).

5 Da, Engelberg et Gao (2011).

6 Preis, Moat et Stanley (2013).

7 Botta, Preis et Moat (2020).

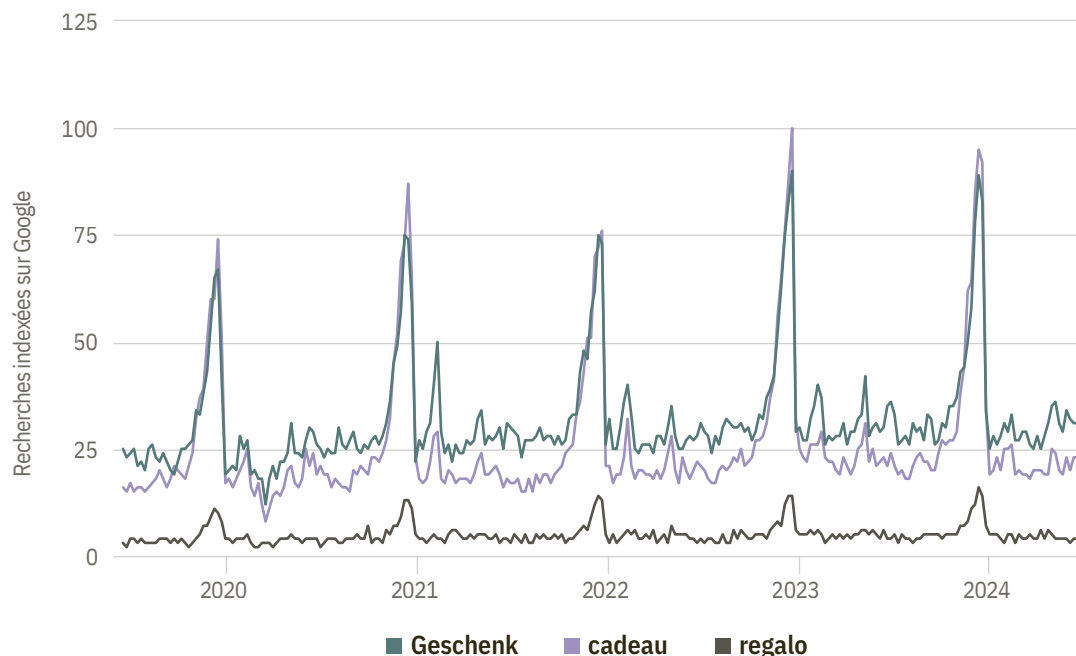
8 Pour un aperçu des différentes études réalisées dans le domaine de la médecine, voir Mavragani, Ochoa et Tsagarakis (2018).

9 Voir Mavragani et Gkillas (2020).

10 Voir par exemple Vosen et Schmidt (2011) ou Ferrara et Simoni (2019).



**Avant Noël, le terme «cadeau» est très fréquemment recherché sur Google en Suisse**



Source: Google Trends / La Vie économique

ture scientifique de nombreux travaux consacrés à l'estimation du PIB en temps réel sur la base des données de Google Trends<sup>11</sup>.

**Un outil précieux sans être la panacée**

Depuis que Google publie des données sur les requêtes de recherche, scientifiques et praticiens issus des domaines les plus divers ont développé des idées pour les exploiter. Cependant, effectuer des analyses de données en s'appuyant sur Google Trends nécessite impérativement de se poser deux questions: à quoi faut-il veiller lors de l'utilisation de ces données et dans quelle mesure servent-elles le but de l'analyse? Les conclusions de travaux scientifiques existants peuvent aider à répondre à ces questions<sup>12</sup>.

On a notamment constaté qu'une même recherche (c'est-à-dire sur le même terme de recherche, la même région et la même période) effectuée à différents moments peut générer des séries temporelles différentes. En outre, toutes les personnes qui effec-

tuent une recherche sur le terme «corona» sur Google n'ont pas été infectées par le fameux virus. Malgré les failles et les nombreuses critiques, la littérature scientifique et la pratique s'accordent à dire que Google Trends constitue un instrument utile et complémentaire pour un grand nombre de questions.



Pour les références bibliographiques, voir l'article en ligne.

11 Voir Bantis, Clements et Urquhart (2023), Woloszko (2020), Kohns et Bhattacharjee (2023).

12 Pour des explications à ce sujet, voir par exemple Cebrián et Domenech (2023), Eichenauer *et al.* (2022), Arora, McKee et Stucker (2019) ou Lobe (2022).



**Yavuz Karagök**  
Responsable «Empirie»,  
Commission de la concurrence  
(Comco), Berne

# «Le journalisme de qualité repose sur un solide savoir-faire»

Judith Wittwer, rédactrice en chef de la Süddeutsche Zeitung, explique que, depuis trois ans, le quotidien allemand se finance uniquement grâce à son lectorat. Elle indique en outre que la demande de journalisme indépendant gagne en importance et que les journaux imprimés ont encore de beaux jours devant eux.

Entretien: Nicole Tesar, La Vie économique

**Madame Wittwer, la Süddeutsche Zeitung, la SZ en abrégé, a son siège à Munich. Pourquoi vous trouvez-vous à Zurich aujourd'hui?**

Je viens régulièrement en Suisse à des fins privées et professionnelles. J'y ai mes racines, ma famille, des amis. C'est aussi ici que siège notre partenaire le Tages-Anzeiger.

**La coopération entre la SZ et le Tages-Anzeiger existe depuis 2017. Quels liens unissent ces deux quotidiens?**

Nos liens ont toujours été très forts et ils se sont même renforcés dans de nombreux domaines. Cet été, par exemple, nous avons publié pour les Jeux olympiques un podcast en plusieurs épisodes sur Flo-Jo, la femme la plus rapide du monde, qui a captivé de nombreux auditeurs. Nos correspondants écrivent pour le Tagi, ceux du Tagi écrivent pour la SZ. Nous échangeons sur des thèmes et parlons de la ligne éditoriale. Mais nous discutons également de la transformation numérique. Une collaboration multiple et de confiance s'est instaurée au fil des ans.

**Il ne s'agit donc pas d'une collaboration à sens unique allant de Munich à Zurich?**

Non, même si les ordres de grandeur sont évidents: la SZ est la «grande sœur».

**La façon dont le public s'informe a changé: avec l'apparition de X, TikTok et Instagram, il**

**dispose de sources d'information parallèles. Qui consulte encore les médias professionnels de nos jours?**

De nombreuses personnes. En ce qui concerne la SZ, leur nombre va même croissant. Entre le numérique et le papier, la SZ n'a jamais compté autant d'abonnés. L'intérêt pour les médias classiques ne faiblit pas, au contraire. La demande de journalisme d'enquête indépendant s'amplifie et, avec elle, la disposition à le rétribuer et à souscrire un abonnement numérique.

**La SZ en ligne dispose d'un péage de lecture numérique. Comment incitez-vous les lecteurs à rétribuer le journalisme?**

Grâce à notre travail journalistique, c'est-à-dire nos enquêtes exclusives, nos grands reportages, l'explication des enjeux et des commentaires clairs. Les lectrices et lecteurs de la SZ aiment lire et veulent en savoir plus. Et ils souhaitent aussi que nous les divertissions.

**Les intermédiaires de taille mondiale comme Google ou Facebook empochent une grande partie des recettes publicitaires, tandis que la presse est confrontée à une baisse constante de ses recettes. Comment se finance la SZ?**

Depuis trois ans, la SZ ne vit plus que de ses lecteurs, soit avant tout des ventes d'abonnements papier et numériques. D'un point de vue journalistique et économique, c'est extraordinaire, d'autant plus que nous, médias, n'étions pas du tout sûrs il y

Judith Wittwer, rédactrice en chef de la SZ, affirme:  
«Notre objectif d'ici 2030 est de nous financer en totalité grâce aux recettes du numérique provenant des abonnements et de la publicité en ligne.»

a quelques années que le journalisme indépendant pourrait s'autofinancer. Notre objectif d'ici 2030 est de nous financer en totalité grâce aux recettes du numérique provenant des abonnements et de la publicité en ligne.

#### **L'édition imprimée a-t-elle vécu?**

Au contraire, les journaux imprimés ont encore de beaux jours devant eux. Ils font partie de la vie de beaucoup de gens. On ne peut que s'en réjouir. Si nous arrivons à nous financer entièrement grâce aux recettes du numérique, nous gagnerons encore en indépendance.

#### **Est-il réaliste pour les médias suisses de se financer indépendamment du marché publicitaire et des abonnements papier? Ou n'ont-ils pas la taille nécessaire pour cela?**

Il faut poser cette question aux maisons d'édition suisses.

#### **Les jeunes lecteurs sont-ils prêts à payer pour du journalisme?**

Si vous pouvez dépenser de l'argent pour un abonnement à Netflix ou à Spotify, vous pouvez aussi en dépenser pour le journalisme indépendant. Mais c'est vrai qu'il est toujours plus difficile d'enthousiasmer les jeunes lecteurs pour les médias traditionnels. Le «Digital News Reports» du célèbre Institut Reuters à Oxford arrive à la même conclusion. Et l'absence de plus en plus fréquente d'un quotidien sur la table du petit-déjeuner dans les familles n'aide évidemment pas non plus.

#### **Chez vous, il y a certainement un journal sur la table du petit-déjeuner?**

Évidemment.

#### **La SZ mise-t-elle sur les réseaux sociaux pour atteindre les jeunes?**

Oui, notre journalisme est conçu pour tous les canaux, y compris les réseaux sociaux. Instagram, par exemple, a beaucoup gagné en importance ces dernières années; quelques lectrices et lecteurs s'abonnent à la SZ par ce canal. Nous en atteignons d'autres via Facebook et LinkedIn. Et bientôt, nous serons aussi présents sur TikTok, la plateforme de partage de vidéos très en vogue chez les jeunes.

#### **À votre avis, comment les fausses informations se propagent-elles?**

Avec l'essor des réseaux sociaux, les médias traditionnels ont perdu leur rôle traditionnel de sentinelles de l'information. Aujourd'hui, n'importe quel candidat à une élection présidentielle peut raconter n'importe quoi sur une plateforme qui lui est bienveillante sans être contredit. Les bots sociaux et les armées de trolls jouent évidemment aussi un rôle majeur dans la diffusion des fausses informations. On a vu apparaître sur Internet des sites qui ressemblaient à s'y méprendre à ceux du Spiegel ou de la SZ, à la différence qu'ils étaient truffés d'articles favorables à la Russie. Le Ministère public bavarois a récemment apporté la preuve que ces faux sites Internet étaient exploités depuis la Russie.

#### **Vous vous targuez de faire du journalisme de qualité. Comment le définissez-vous?**

Le bon journalisme repose sur un savoir-faire solide, qui va du travail d'enquête indépendant incluant une distance critique envers toutes les parties jusqu'à la rédaction soignée des textes. À la SZ, nous aimons jouer avec la langue allemande et ce n'est pas un hasard si notre commentaire s'intitule par exemple «Das Streiflicht<sup>1</sup>».

#### **On dit que les médias professionnels sont le quatrième pouvoir de l'État et qu'ils sont donc indispensables au bon fonctionnement de la démocratie. Cette dernière est-elle en danger?**

Quand on voit apparaître de faux sites Internet de médias allemands visant à semer le doute au sein de la population et à déstabiliser la démocratie, il y a de quoi être inquiet. D'où l'importance pour nous, médias indépendants, de faire notre travail, c'est-à-dire «écrire ce qui est», comme le disait Rudolf Augstein, le fondateur du Spiegel.

#### **Le journalisme local est-il essentiel au bon fonctionnement de la démocratie?**

Oui, car ce qui ne fonctionne pas bien au niveau global a souvent des répercussions concrètes au niveau local.

#### **La SZ est aux avant-postes dans le domaine du journalisme d'investigation, comme on a pu le voir avec les Panama Papers. Cet énorme investissement est-il rentable commercialement ou s'agit-il avant tout d'une question d'image,**

1 «Das Streiflicht» signifie «L'éclairage» (note de la rédaction).



Judith Wittwer, rédactrice en chef de la SZ, au hub d'innovation Kraftwerk à Zurich: «Entre le numérique et le papier, la SZ n'a jamais compté autant d'abonnés».



### permettant notamment de décrocher le prix Pulitzer?

Ce qui doit être révélé au grand jour doit faire l'objet d'une enquête et être publié. Si cela nous permet en plus de gagner des récompenses et de nouveaux lecteurs, c'est encore mieux.

### Quels ont été les deux principaux enseignements des Panama Papers?

Ils concernent la transparence. Les enquêtes des Panama Papers ont été publiées en 2016, c'est-à-dire avant mon entrée en fonction à la SZ. Elles n'ont pas seulement permis aux lecteurs de découvrir le monde de l'évasion fiscale, mais ont également montré à quel point il est important d'analyser systématiquement les données dans le journalisme et qu'une coopération entre journalistes de différents pays est possible.

### La SZ a-t-elle recouru à l'intelligence artificielle, l'IA?

L'intelligence artificielle est un grand sujet du moment, y compris pour nous. Pour les élections européennes, nous avons par exemple alimenté une IA avec des centaines d'articles. Le bot de l'IA a fourni des réponses aux questions de lecteurs, ce qui a permis à un jeune lectorat, en particulier, d'avoir un accès interactif aux élections européennes. Aujourd'hui, des idées et des projets concrets faisant appel à l'IA se multiplient dans toute la maison.

### Quel poste devrait-on vous proposer pour que vous reveniez en Suisse?

La SZ est une maison extraordinaire avec des collègues extraordinaires. Je suis très bien à Munich.

## Judith Wittwer

Judith Wittwer (47 ans) codirige depuis quatre ans la rédaction de la Süddeutsche Zeitung à Munich, en duo avec Wolfgang Krach. Elle était auparavant rédactrice en chef du Tages-Anzeiger. Après avoir étudié les relations internationales à l'Université de Saint-Gall (HSG), elle a suivi, en cours d'emploi, la formation de journaliste à la

MAZ de Lucerne. Elle a travaillé pour le Tages-Anzeiger en tant que rédactrice économique et correspondante en Allemagne, puis a effectué un détour par la Handelszeitung avant de revenir au Tages-Anzeiger en tant que directrice de l'information. Mère de deux enfants, elle vit avec sa famille à Munich.

## La Süddeutsche Zeitung

La Süddeutsche Zeitung est le plus grand quotidien suprarégional de qualité en Allemagne et le fleuron de la maison d'édition Süddeutscher Verlag. Elle compte chaque jour 1,2 million de lectrices et de lecteurs et quelque 400 000 abonnés papier et numériques.

Chaque jour, des millions de gens se connectent au site SZ.de, utilisent l'application du journal, sa lettre d'information ou ses podcasts pour lire ou écouter les actualités et des reportages dans les domaines de la politique, de l'économie, de la culture, des médias, du sport et des sciences.

# Plus d'articles sur [lavieeconomique.ch](https://lavieeconomique.ch)

## Les plus lus



### Modernisation du service public de l'emploi

Simon Röthlisberger, Melania Rudin, Seco



### En Allemagne, les ressorts de la croissance faiblissent

Timo Hoffmann, Stefan Kooths, Institut d'économie mondiale



### Gare aux produits chimiques sur le lieu de travail!

Kaspar Schmid, Marguerite-Anne Sidler Pfändler, Seco



## Opinions



### «Nous avons surmonté le creux de la vague»

Entretien avec Ralf J. Bopp, Chambre de commerce germano-suisse



### L'État a-t-il toujours plus d'influence?

Entretien avec Peter A. Fischer, NZZ et Yves Wegelin, WOZ



### Après les élections européennes

Prise de position de Karl-Rudolf Korte, Université de Duisbourg-Essen



8 octobre 2024 (version numérique)

## Paysage numérique bancaire helvétique: quid des petites banques?

Après la chute de la grande banque Credit Suisse, des voix s'élèvent pour demander davantage de régulation. Dans son dernier rapport sur la stabilité des banques, le Conseil fédéral estime lui aussi qu'il faut agir. Mais quelle est la situation des nombreuses petites banques régionales en Suisse? Sont-elles performantes et comment répondent-elles aux exigences en matière de fonds propres et de liquidités? Notre prochain dossier est consacré à ces questions et à bien d'autres encore.



Si vous souhaitez être informé(e) dès la parution d'un nouveau dossier, abonnez-vous à la version numérique gratuite de La Vie économique sur [lavieeconomique.ch/abonnement](http://lavieeconomique.ch/abonnement) ou via le code QR ci-contre.

**Prochaine édition papier: décembre 2024**

**Créez ici gratuitement votre abonnement numérique:**



### Impressum

#### Publication

Secrétariat d'État à l'économie SECO, Berne

#### Rédaction

Rédaction en chef: Guido Barsuglia, Nicole Tesar  
Rédaction: Marie-Jane Berchten, Matthias Hausherr,  
Monika Lüthi, Virginie Parotte

#### Comité de rédaction

Eric Scheidegger (président), Antje Baertschi, Guido Barsuglia, Patric Ilg,  
Larissa Müller, Vincent Pochon, Martin Saladin, Markus Spörndli, Nicole Tesar

#### Mise en page/impression

Jordi SA, [jordibelp.ch](mailto:jordibelp.ch)

#### Illustration de couverture

[michaelmeister.com](mailto:michaelmeister.com)

#### Abonnements

[lavieeconomique.ch/abonnement](http://lavieeconomique.ch/abonnement)

#### Contact/service aux lecteurs

Holzikofenweg 36, 3003 Berne, +41 58 462 29 39  
[dievolkswirtschaft@seco.admin.ch](mailto:dievolkswirtschaft@seco.admin.ch)

Plus d'informations sur [lavieeconomique.ch/impressum](http://lavieeconomique.ch/impressum)

ISSN 1011-386X



Ce numéro en  
version numérique  
[lavieeconomique.ch](http://lavieeconomique.ch)

